This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER
HN HFTA P

Digitized by Google

Fr 27.46

HARVARD COLLEGE LIBRARY

BOUGHT FROM THE INCOME OF THE FUND
BEQUEATHED BY
PETER PAUL FRANCIS DEGRAND
(1787-1855)
OF BOSTON

FOR FRENCH WORKS AND PERIODICALS ON THE EXACT SCIENCES
AND ON CHEMISTRY, ASTRONOMY AND OTHER SCIENCES
APPLIED TO THE ARTS AND TO NAVIGATION

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

1906-1914.

116

MÉMOIRES ET COMPTES RENDUS

DE LA

SOCIÉTÉ
SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE
D'ALAIS

(REVUE CÉVENOLE)

ANNÉE 1906

Printed in France.

ALAIS

IMPRIMERIE J. BRABO

Square de Sauvages

1907

Digitized by Google

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

ARTICLE I. — *La Société Scientifique et Littéraire de l'arrondissement d'Alais a pour objet de favoriser l'expansion des connaissances utiles par tous les moyens qui sont en son pouvoir.*

Dans ce but, elle recevra et discutera — à l'exclusion des questions politiques et religieuses — toutes les communications qui lui seront faites, et publiera un Bulletin de ses travaux.

ART. II. — *La Société se compose de Membres titulaires ou résidants, limités à quarante, et d'un nombre indéterminé de Membres associés, et de Membres honoraires.*

ART. V. — *Les Membres titulaires sont soumis à une cotisation annuelle de 20 francs ; les Membres associés à une cotisation annuelle de 10 francs.*

Le Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire d'Alais, est adressée gratuitement aux Membres de la Société et aux Sociétés correspondantes.

Digitized by Google

MÉMOIRES ET COMPTES RENDUS

DE LA

SOCIÉTÉ
SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE
D'ALAIS

(REVUE CÉVENOLE)

ANNÉE 1906

Printed in France.

ALAIS

IMPRIMERIE J. BRABO

Square de Sauvages

1907

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE
SEP 1 1937
LIBRARY
Bigrand fund
(1906-14)

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

D'ALAIS

BUREAU POUR 1906

Président.....	N. TROULHIAS.
Vice-Président.....	G. HAON.
Secrétaire-Général.....	H. SAUVAGE.
Trésorier.....	L. MARTEL.
Secrétaire des Séances...	J. REBOUL.
Secrétaire-Adjoint.....	E. JOUTARD.
Bibliothécaire-Archiviste	E. CARLI.
Bibliothécaire-Archiviste-Adjoint.....	R. BRUNEL.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES HONORAIRES

ARNASSAN (Clodomir), A. ❶, ancien membre résidant, rentier, Alais.

ARNAVIELLE (Albert), ✠, félibre majoral, Montpellier.

AUPHAN (Victor), membre fondateur, ✱, docteur en médecine, Alais.

BOISSIER (Gaston), O. ✱, secrétaire perpétuel de l'Académie française, Paris.

BOREL (Gilles), ✱, compositeur de musique, Aix-en-Provence.

CABISSOLE (Charles de), ancien membre résidant, président du Tribunal civil, Alais.

CASTANIÉ (Léopold), ingénieur, directeur des mines de Mokta-el-Hadid, 10, rue d'Orléans, Oran.

CASTANIER (Ernest), membre fondateur, avocat, Génolhac.

CAZOT (Jules), sénateur, ancien ministre, Paris.

CHABAUD (Léopold), ancien membre résidant, avocat, Alais.

CHABANEAU (Camille), ✱, professeur à l'Université de Montpellier.

CHEVALIER (Jules), membre fondateur, docteur en médecine, Alais.

DELFIEU (Emile), ancien membre résidant, I. ❶, inspecteur des postes et télégraphes, Valence.

DESMONS (Frédéric), vice-président du Sénat, Paris.

DUCLAUX, directeur de l'Institut Pasteur, Paris.

FABRE (Georges), ancien membre résidant, ✱, O. ✠, I. ❶, inspecteur des Eaux et Forêts, Nimes.

FAURE (Maurice), sénateur de la Drôme, ancien président de la Chambre des députés, Paris.

GIDE (Charles), professeur d'économie politique, Paris.

GOURDOUX (César), I. ❶, rédacteur principal au Ministère de l'Intérieur, Paris.

Digitized by Google

GRASSET, ✻, professeur à la Faculté de médecine, Montpellier.

GUIMET, directeur des Annales du musée Guimet, Paris.

LALLEMAND (CHARLES), I. ❶, ✻, ancien membre résidant, Préfet.

LEDOUX (ACHILLE), ✻, membre fondateur, inspecteur général des mines, Paris.

LISBONNE (JOSEPH), membre fondateur, homme de lettres, au Plos, Saint-Jean-du-Pin.

LOMBARD-DUMAS (ARMAND), I. ❶, botaniste et géologue, Sommières.

MALZAC (MIRANDA), ✻, I. ❶, ancien membre résidant, ancien député du Gard, Paris.

MARTEL (E.-A.), ✻, président de la société de Spéléologie, Paris.

MARTIN (EMMANUEL), commandant, Président de la revue *La Sabretache*, Paris.

MARUÉJOLS (GASTON), avocat, membre du Conseil général du Gard, Nimes.

MAUMÉJEAN (GUILLAUME), ancien membre résidant, I. ❶, professeur au lycée J.-B. Dumas, Alais.

MISTRAL (FRÉDÉRIC), O. ✻, capoulié honoraire du Félibrige, Maillane (B.-d.-R.)

NÉEL (le pasteur JAMES), ancien membre résidant, Alais.

PAGÈS (EUGÈNE), ancien membre résidant, juge suppléant de la Justice de Paix, Alais.

PIN (EMILE), A. ❶, ancien membre résidant, avocat, Alais.

RAMEL (FERNAND DE), ✻, ancien membre résidant, député du Gard, Paris.

RIVIÈRE-DEJEAN (ALFRED), ancien membre résidant, rentier, Alais.

ROUVILLE (PAUL), O. ✻, doyen honoraire de la Faculté des sciences, Montpellier.

SABATIER (ARMAND), doyen de la Faculté des sciences, Montpellier.

TOURTOULON (baron CHARLES DE), I. ❶, homme de lettres Aix-en-Provence.

Digitized by Google

MEMBRES TITULAIRES

1 MM. DUGAS (Fernand), docteur en droit, avocat, élu le 4 mai 1878.

2 OBERKAMPFF de DABRUN (le Baron Emile), méd. or, receveur particulier des finances en retraite, château d'Ayrolles, élu le 20 novembre 1880.

3 PAUL (Félix), I. ✪, O. ✱, proviseur du lycée J.-B. Dumas, élu le 4 juin 1882.

4 TROULHIAS (Numa), élu le 29 juillet 1882.

5 BOISSIER (Ernest), ✱, vétérinaire, élu le 13 septembre 1884.

6 ESPÉRANDIEU (Emile), A. ✪, ancien maire d'Alais, élu le 25 septembre 1886.

7 BALME (Léopold), architecte, conseiller d'arrondissement, élu le 8 avril 1888.

8 AUSSET (Odilon), ✱, I. ✪, ancien proviseur du lycée J.-B. Dumas, élu le 22 février 1890.

9 BERTHEZENNE (Ferdinand), avocat, ancien maire d'Alais, élu le 4 juillet 1890.

10 MARTEL-FAVAND (Louis), licencié en droit, industriel, élu le 24 janvier 1891.

11 MARTEL-TEULON (Louis), ✱, A, ✪, ancien président du Tribunal de commerce, élu le 5 novembre 1891.

12 ROCHER (Jean-Pierre), chef de la comptabilité des Mines, Fonderies et Forges d'Alais, élu le 10 mars 1892.

13 BEAU (Emmanuel), ingénieur, élu le 26 janvier 1893.

14 BLAVET (Alcide), A. ✪, licencié en droit, avoué, élu le 15 mars 1893.

15 BERTRAND-LAUZE (Denis), A. ✪, ✱, membre du Conseil général du Gard, docteur en médecine, élu le 15 novembre 1894.

Digitized by Google

16 DELMAS (Gabriel), A. ✠, greffier en chef du Tribunal de première instance, élu le 5 novembre 1894.

17 BERTHARION (Antonin), A. ✠, contrôleur des mines, élu le 31 décembre 1895.

18 CASTELA (Justin), directeur de l'Usine à gaz, élu le 31 décembre 1895.

19 BARRAUD (Ferdinand), architecte, élu le 11 février 1896.

20 BRABO (Julien), imprimeur, élu le 11 février 1896.

21 HAON (Gabriel), (industriel), A. ✠, ✠, élu le 9 mars 1897.

22 CORNETTE (Charles), A. ✠, Off. du Nicham-Ifthicar, chef du contentieux de la Compagnie de produits chimiques de Salindres, élu le 22 décembre 1898.

23 ROBIN (l'Abbé Xavier), élu le 12 juillet 1899.

24 BONNES (François), A. ✠, professeur à l'Ecole des Mineurs, élu le 20 décembre 1900.

25 COLOMB (Maurice), A. ✠, O. ✠, avocat, élu le 20 décembre 1900.

26 FREYCHET (Louis), A. ✠, agent-voyer en chef du Gard, élu le 27 mars 1902.

27 PONCET (Honoré), A. ✠, juge au Tribunal de commerce, élu le 27 mars 1902,

28 CARLI (Euclide), A. ✠, correspondant de l'Académie de Nimes, élu le 27 mars 1902.

29 BOURINET (Louis), A. ✠, commissaire de police, élu le 16 février 1903.

30 SAUVAGE (Henri), avocat, Alais.

31 BOISSON (Jean), industriel, à Alais.

32 GALHAC (Louis), ✠, pharmacien, Alais.

33 GALHAC (Emile), avocat, Alais.

4 REBOUL (Joseph), notaire, à Alais.

Digitized by Google

35 BRUNEL (ROGER), homme de lettres, à Alais.

36 JOUTARD (ERNEST), négociant, à Alais.

37 DADRE (ERNEST), A ✠, à Alais.

38 DEVÈZE, notaire, à Alais.

39 CROCHET, industriel, à Alais.

40 ALIZON, avocat, à Alais.

41 CAMBON (EDMOND), A ✠, directeur de la Banque de France, à Alais.

Digitized by Google

MEMBRES ASSOCIÉS

ABAUZIT, Juge au Tribunal Civil de Mende.

ALEXANDROWICZ (LADISLAS), docteur en médecine, Alais.

ALZAS (JULES), chef du contentieux et des domaines de la Compagnie des Mines de la Grand-Combe.

AUPHAN (JULES), licencié en droit, chef du contentieux à la Compagnie houillère de Rochebelle.

BASTIDE (EDOUARD), négociant à Alais.

BASTIDE, percepteur à Thiers.

BOUDON (RENÉ), O. ✻, membre du Conseil général du Gard, Nimes.

BOUQUET, géomètre en chef, Grand'Combe.

BOUQUET (MARCEL), ingénieur sondeur, Grand'Combe.

CASTELBON, ✻, président du Conseil d'arrondissement, pharmacien, la Vernarède.

CAZALIS DE FONDOUCE (PAUL), ✻, I. ❍, archéologue, Montpellier.

CHABRIER (FERDINAND), bibliothécaire, Alais.

CORNET (MARIUS), directeur du Crédit Lyonnais, Alais.

DASTARAC (LÉON), avocat, Alais.

DESPEISSES (JULES), A. ❍, receveur des Postes et Télégraphes, Alais.

DUMAS (FERDINAND), pharmacien, Alais.

DUMAS (ULYSSE), à Baron (Gard), O. I. P. ❍, correspondant du Ministère de l'Instruction Publique.

DUPOUX (GASTON), notaire, Barjac.

DURAND (ERNEST), A. ❍, curé, à Peyremale (Gard).

ELOY-VINCENT (ALBERT), I. ❍, homme de lettres et artiste peintre, Paris.

ESMENJAUD (EMILE-LOUIS), chef d'escadron, directeur d'Artillerie coloniale à Kayes (Soudan français) titulaire des médailles coloniales, ✻, Chevalier de l'Ordre Royal du Cambodge, officier de l'Etoile noire du Bénin.

EVESQUE (LOUIS), secrétaire du Syndicat agricole de Saint-Jean-de-Valériscle.

Digitized by Google

FALGAIROLLE (PROSPER), A. ✪, archéologue, Vauvert.

FÉLIX (PAUL), ✱, titulaire de la médaille d'Italie et coloniale (Algérie-Tunisie) capitaine en retraite, président de la Société des Vétérans, Alais.

FESQUET Jean, avoué, Alais.

FRANCEZON (PAUL), ✱, A. ❍, filateur, Alais.

GLORIEUX (FLORENTIN), ingénieur, Alais.

GROS (JULES), chef de gare, Salindres.

HERMET (THÉOPHILE-LOUIS), A. ❍, maire de Génolhac.

LE GO (ALBERT), I. ❍, ✱, sous-préfet, Alais.

LOMBARD (LÉON), A. ❍, sous-préfet de Montélimar.

MARSAUT (J.-B.), ✱, ingénieur, Bessèges.

MARTEL (LOUIS), A. ✪, ingénieur-professeur à l'Ecole des Mines, Alais.

MATHIEU (ANDRÉ), étudiant, Alais.

MEYRIEU (CLAUDE), pharmacien, Alais.

OLIVIER (Henri), ingénieur, Gagnières.

PÉCHINEY (ALFRED), ✱, directeur des Usines de Salindres.

PEYRE (EMILE), ingénieur, Tamaris.

PIERREDON (ALFRED), ingénieur à Alais.

POUGET (JOSEPH), juge au tribunal civil d'Alais.

RENARD (E.), A. ✪, inspecteur des Postes, à Nimes.

RIOU (PAUL), inspecteur-adjoint des forêts, Alais.

ROUSSELIER (J.-G.), ingénieur, Marseille.

ROUSSY (LÉON), avoué, Alais.

ROUX (PIERRE), ✱, ancien membre résidant, percepteur en retraite, Clermont-Ferrand.

SÉRAPHIN, A. ❍, agent-voyer d'arrondissement, Nimes.

SEYNES (JULES DE), ✱, maire de Rousson.

VARIN D'AINVELLE (AMÉDÉE), maire de Servas.

VEILLON (PAUL), sous-préfet, à Riom.

VIÉ, ✠, commissaire spécial, Alais.

Digitized by Google

VIGUIER (JEAN-MARIE-ALFRED), ✠, juge-suppléant au Tribunal d'Alais.

VILLARS (LÉON), secrétaire du Syndicat Agricole, Alais.

ZALESKI (LUDWICK), ✠, A. ✠, docteur en médecine, Alais.

PARISON, lieutenant, Alais.

PATTUS (HENRI), vétérinaire, Alais.

Digitized by Google

MEMBRES FONDATEURS DECÉDÉS

DADRE (ADRIEN). Avocat, ancien conseiller municipal d'Alais.

DESHOURS (LOUIS), Avocat.

DESTREMX (LÉONCE), ancien député, ancien membre du Conseil Général de l'Ardèche, ancien maire de Saint-Christol-les-Alais.

DUBOIS (ANTONY), avocat.

GAUJOUX (EUGÈNE), ancien professeur au Collège.

GROS (AMÉDÉE), architecte, ancien conseiller municipal d'Alais.

LARGUIER (FRÉDÉRIC) docteur en médecine.

MALINOWSKI (JACQUES), ancien professeur au Collège.

MERLE (HENRI), directeur de la Compagnie des Produits chimiques de Salindres.

PLANTIER (ALFRED), docteur en droit, docteur en médecine, ancien conseiller municipal d'Alais.

FRAISSINET (EDOUARD), ingénieur civil.

Digitized by Google

PRÉSIDENTS — VICE-PRÉSIDENTS

de la *Société Scientifique et Littéraire d'Alais*

	PRÉSIDENTS	VICE-PRÉSIDENTS
1868-69	Dr A. PLANTIER.	L. DESTREMX.
1869-70	L. DESTREMX.	Dr V. AUPHAN.
1870	Dr V. AUPHAN.	A. DADRE.
1870	A. DADRE.	M. DHOMBRES.
1872	A. DHOMBRES.	G. CHARVET.
1873	G. CHARVET.	F. FRANCEZON.
1874	F. FRANCEZON.	L. CASTANIER.
1875	L. CASTANIER.	F. ROUX.
1876	E. PIN.	Dr A. PLANTIER.
1877	Dr A. PLANTIER.	J. DUCLAUX-MONTEIL.
1878	F. ROUX.	Dr V. AUPHAN.
1879	J. DUCLAUX-MONTEIL.	G. FABRE.
1880	G. FABRE.	P. DE LACHADENÈDE.
1881	P. DE LACHADENÈDE.	G. FABRE.
1882	G. FABRE.	C. MAUMÉJEAN.
1883	G. MAUMÉJEAN.	P. ESCALLE.
1884	P. ESCALLE.	A. BARDON ; F. DUGAS.
1885	F. DUGAS.	F. ROUX.
1886	F. ROUX.	E. OBERKAMPFF.
1887	E. OBERKAMPFF.	J.-H. LABBÉ.
1888	J.-H. LABBÉ.	F. RIGAUD.
1889	F. RIGAUD.	Dr A. PLANTIER.
1890	Dr A. PLANTIER.	E. BOISSIER.
1891	Dr A. PLANTIER.	O. AUSSET.
1892	O. AUSSET.	E. DUFFÈS.
1893	E. DUFFÈS.	A. GROS.
1894	A. GROS.	E. DELFIEU.

Digitized by Google

	PRÉSIDENTS	VICE-PRÉSIDENTS
1895	E. DELFIEU.	F. PAUL.
1896	E. DELFIEU.	F. PAUL.
1897	F. PAUL.	D. BERTRAND-LAUZE.
1898	H. NÈGRE-GAY.	C. DE CABISSOLE.
1899	C. DE CABISSOLE.	C. ARNASSAN.
1900	C. ARNASSAN.	C. LALLEMAND.
1901	C. LALLEMAND.	A. BLAVET.
1902	A. BLAVET.	F. BONNES.
1903	F. BONNES.	M. COLOMB.
1904	M. COLOMB.	G. DELMAS.
1905	G. DELMAS.	N. TROULHIAS.
1906	N. TROULHIAS.	G. HAON.

Digitized by Google

LISTE

des

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Ain.....	Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain, Bourg.
Aisne.....	Société historique et archéologique de Château-Thierry.
Algérie.....	Société d'Agriculture.
—	Académie d'Hippone, Bône.
—	Société archéologique du département de Constantine.
Alpes (Basses).....	Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes, Digne.
Alpes (Hautes).....	Société d'études historiques, scientifiques et littéraires des Hautes-Alpes, Gap.
Alpes (Maritimes)....	Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, Nice.
—	Société scientifique, littéraire et des beaux-arts, Cannes.
Ardèche.....	Société ardéchoise d'encouragement à l'agriculture, Privas.
—	Société historique et archéologique, les Vans.
Ariège.....	Société ariégeoise des sciences, lettres et arts; Société d'agriculture et des arts de l'Ariège, Foix.

Digitized by Google

Aube.....	Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, Troyes.
Aude.....	Société de lecture; la *Revue méridionale,* Carcassonne.
Aveyron.....	Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, Rodez.
Bouches-du-Rhône...	Académie des sciences, lettres et beaux-arts ; Société scientifique et industrielle, Marseille.
—	Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres ; Société historique de Provence, Aix.
—	*Lou Felibrige,* Marseille.
Cantal.....	Société de la haute Auvergne, Aurillac.
Charente.....	Société archéologique et historique de la Charente, Angoulême.
Charente-Inférieure..	Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Saintes.
—	Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure, La Rochelle.
Corrèze.....	Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, Tulle.
—	Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, Brive.
Côte-d'Or.....	Académie des sciences, arts et belles-lettres, Dijon.
Dordogne.....	Société historique et archéologique du Périgord, Périgueux.
Doubs.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts, Besançon.
Drôme.....	Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, Valence.
—	Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, Romans.

Digitized by Google

Gard.....	Académie de Nimes ; Société d'agriculture du Gard ; Société d'étude des sciences naturelles, Nimes.
—	Société d'agriculture d'Alais.
Haute-Garonne..	Académie des Jeux floraux ; Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres ; Société archéologique du Midi de la France ; Société d'histoire naturelle ; Bibliothèque universitaire ; La *Terro d'Oc*, Toulouse.
Gers.....	Société archéologique du Gers ; Société historique de Gascogne, Auch.
Gironde.....	Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts ; Société archéologique de la Gironde ; Société des sciences physiques et naturelles, Bordeaux.
Hérault...	Académie des sciences et lettres ; Société archéologique ; Société languedocienne de Géographie ; Société pour l'étude des langues romanes ; Société des sciences naturelles et physiques ; *La Campana de Magalouna*, Montpellier.
Hérault.....	Société archéologique, scientifique et littéraire ; Société d'étude des sciences naturelles, Béziers.
Isère.....	Académie delphinale, Grenoble.
Landes..	Société de Borda, Dax.
Loire.....	Société d'agriculture, industrie, arts et belles-lettres du département de la Loire, Saint-Etienne.
Loire (Haute-).....	Société agricole et scientifique de la Haute-Loire ; Société d'agriculture, sciences, arts et commerce, Le Puy.
Lot	Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, Cahors.

Digitized by Google

Lot-et-Garonne.....	Société d'agriculture, sciences et arts, Agen.
Lozère.....	Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, Mende.
Marne (Haute).....	Société historique et archéologique, Langres.
Nièvre	Société académique du Nivernais ; Société nivernaise des lettres, sciences et arts, Nevers.
Puy-de-Dôme.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts ; Société d'émulation de l'Auvergne, Clermont-Ferrand.
Pyrénées-Orientales..	Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, Perpignan.
Rhône.....	Académie des sciences, belles-lettre et arts ; Société littéraire, historique et archéologique, Lyon.
Saône-et-Loire.	Académie des sciences, arts et belles-lettres, Mâcon.
Savoie.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts, Chambéry.
Savoie (Haute).....	Société florimontane, Annecy.
—	Académie chablaisienne, Thonon.
Seine.	Annales du Musée Guimet ; Académie des lettres, sciences et beaux-arts de la Province, 35, rue Rousselet ; Société nationale des antiquaires de France ; Société française de numismatique et d'archéologie ; Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 44, rue de Rennes ; Société philotechnique, 8, rue de la Banque ; Société La Sabretache, avenue de la Grande-Armée, 68 ; Association des naturalistes de Levallois-Perret ;

Digitized by Google

Seine..	Société de spéléologie, rue des Grands Augustins, 7. — *Revue félibréenne*, 9, rue Richepanse, Paris.
Tarn...	Société des sciences, arts et belles-lettres du département du Tarn, Albi.
Tarn-et-Garonne.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts ; Société archéologique de Tarn-et-Garonne, Montauban.
Var..	Société d'études scientifiques et archéologiques, Draguignan.
Vaucluse.....	Académie de Vaucluse, Avignon.
Isère.....	*La Revue épigraphique*, place du Palais, Vienne.
Vienne (Haute).....	Société archéologique et historique du Limousin, Limoges.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Geological Survey ; Smithsonian Institution, Washington (Etats-Unis d'Amérique).

Institut Géologique National du Mexique, 5 *a* del ciprès numéro 2728, Mexico D. F., Mexique (Amérique du Nord).

Digitized by Google

Digitized by Google

LAURÉATS

Lycée J.-B. Dumas

1869 — DUFOIX Léonce, d'Anduze.
1870 — GAL Paul, de Saint-André-de-Valborgne.
1872 — BERNARD Elisée, de Durfort.
1873 — CHIRON Louis, de Nyons (Drôme).
1874 — ZIROMSKI Théodore, d'Alais.
1875 — PELADAN Ferdinand, de St-Etienne-Vallée-Française (Loz).
1876 — TURC Paul, de Bédouès (Lozère).
1877 — OLIVIER Henri, de Montluçon (Allier).
1878 — BONNIOL Paul, de Sainte-Croix (Lozère).
1879 — ANCELIN Louis, de Meynes.
1880 — PLATON Gabriel, de La Grand'Combe.
1881 — FRAISSINET Amédée, d'Alais.
1882 — ALDEBERT François, de La Grand'Combe.
1883 — MEGZER Frédéric, de Paris.
1884 — FAUCHER Paul, de Saint-André-de-Valborgne.
1885 — PEYRE Jules, de Salindres.
1886 — CAILHAU Lucien, de Nimes.
1887 — TEISSIER Abel, de Chamborigaud.
1888 — GASCUEL Gaston, de Saint-Christol.
1890 — HENRY Louis, de Nimes.
1891 — AUSSET Henri, de Saint-Etienne-Vallée-Française (Lozère).
1892 — BARBAZAN Henri, de Saint-Thibéry (Hérault).
1893 — AUSSET Aimé, de Saint-Etienne-Vallée-Française (Lozère).
1894 — JOYEUX Ulysse, d'Algaliers.
1895 — FONSAGRIVE Michel, d'Ens (Pyrénées-Orientales).
1896 — DELEUZE Emile, de Bessèges.
1897 — AUSSET Emile, de Montauban.
1898 — ALTEIRAC Louis, de Loiras (Hérault).
1898 — BARRAUD Alphonse, de Cransac (Aveyron).
1899 — GALIBERT Ernest, de Ners.

Digitized by Google

1900 — FABRÈGUE Emile, du Caylar.
1901 — PASSEBOIS René, de Bône (Algérie).
1902 — BLANC Fernand, de Saint-Ambroix (Gard).
1902 — CHABROL Henri, de Branoux (Gard).
1903 — RIFFARD Marcel, de Villa-d'Ocampo (République Argent.)
1904 — MARQUÈS Maurice, d'Alais.
1904 — ROURE Camille, de Saint-Privat-de-Vallongue (Lozère).
1904 — VIALA Georges, de Monoblet (Gard).
1905-06 — CRESPIN Fernand, de Veyras, commune Collet-de-Dèze (Lozère).
1905-06 — SARRAZIN Arthur, de la Blaquière, commune de Cendras (Gard).

Collège de Jeunes Filles

1895 — UTÉZA Louise, de Grenoble.
1896 — PIC Valérie, d'Alais.
1897 — BERBIGUIER Louise, de Lasalle (Gard).
1900 — GAL Marie-Louise, de Pompignan (Gard).
1901 — SUJOL Valentine, de Cros (Gard).
1902 — NAUDY Alice, de Barbaira (Aude).
1903 — NAGIER Madeleine, de la Grand'Combe (Gard).
1904 — MAURIN Jeanne, de Saint-Jean-du-Gard (Gard).
1905 — MOLINES Berthe, rue Bienfaisance, Alais.

Ecole Primaire Supérieure et Professionnelle

1904-5 — CAMBÉCÉDÈS Paul, d'Alais.
1905-6 — PEYRE Marceau, d'Alais.

Digitized by Google

ALLOCUTION

DE

M. GABRIEL DELMAS

En quittant le fauteuil de la Présidence

MES CHERS COLLÈGUES,

Au moment de l'expiration du mandat que vous m'aviez fait l'honneur de me confier, je considère comme un devoir de vous remercier des marques d'estime et de sympathie que vous m'avez témoignées pendant sa durée.

Par votre indulgence et votre extrême bienveillance, vous m'avez rendu agréable et facile la flatteuse fonction dont vous m'aviez honoré.

J'en conserverai, au fond du cœur, un souvenir ému et reconnaissant, mêlé à une gratitude profonde pour le soin que vous avez mis à ne pas laisser sentir mon insuffisance.

Absorbé par un labeur quotidien qui ne me laisse, vous le savez, que de rares instants de loisir, je n'ai pu consacrer à la Société tout le temps nécessaire pour lui redonner son ancienne activité.

Digitized by Google

Je vous en exprime tous mes regrets.

L'année qui vient de s'écouler n'a pas été cependant stérile.

Nombreuses et variées ont été les communications pleines d'intérêt qui ont attiré votre attention.

Ceux de nos collègues qui ont été privés du plaisir de les entendre les retrouveront dans les fascicules de notre Revue où elles sont insérées in-extenso.

Mention en sera faite également dans la Bibliographie des travaux historiques et archéologiques, publiée par les Sociétés savantes de la France, sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

En parcourant les pages de cet important travail d'ensemble, dressé par M. Robert de Lasteyric, membre de l'Institut, avec la collaboration de M. Alexandre Vidier, de la Bibliothèque Nationale, on constate que la Société Scientifique et Litéraire d'Alais occupe un très bon rang parmi les compagnies savantes qui font paraître des recueils périodiques, spécialement consacrés aux travaux inédits de ses membres.

Cet heureux résultat est dû au concours actif de quelques-uns de nos collègues dont je souhaite de voir imiter l'exemple et auxquels j'adresse de chaleureuses félicitations.

Au cours de cette année, nous avons eu à déplorer la perte de deux de nos collègues : M. Joseph Martin et M. Charles Fabre de Massannes, auxquels nous avons rendu les derniers devoirs, en adressant à leur mémoire l'hommage cordial et profondément ému de nos regrets.

A peine avions-nous repris le cours de nos travaux que tous deux nous étaient enlevés prématurément après une courte maladie.

Digitized by Google

M. Martin avait été élu membre non résidant le 15 février 1879. Après avoir occupé successivement différents postes dans l'Administration des forêts, il avait été élevé au grade d'Inspecteur à Nimes. C'est là que la mort impitoyable est venue le surprendre brusquement, le ravissant avant l'heure à l'affection des siens.

M. Charles Fabre qui s'intéressait vivement à nos travaux, appartenait à notre compagnie depuis plus de dix ans. Il avait succédé à son père qui a laissé dans notre ville le souvenir d'un fin lettré et d'un magistrat éclairé, apportant dans les différends soumis à son examen les solutions qu'il a soigneusement recueillies dans un remarquable travail dont notre *Bulletin* eut la primeur et que les magistrats cantonaux de l'arrondissement consultent toujours avec fruit.

Votre Bureau avait le devoir impérieux de combler les vides, causés dans nos rangs, soit par la mort, soit par les démissions de deux de nos collègues.

Il n'a pas failli à cette tâche. C'est ainsi que, par une active propagande, il a recueilli l'adhésion de nouveaux membres qui nous apporteront, nous en sommes convaincus, avec le précieux concours de leur zèle et de leurs lumières, le résultat de leurs travaux et de leurs recherches.

Nous ne nous sommes pas contentés, Messieurs, d'augmenter le nombre des membres de la Société. Nous avons tenu également à élargir le cercle de ses relations, en nous mettant en communication directe soit avec d'autres sociétés savantes qui négligaient de nous faire parvenir leurs bulletins, soit avec les bibliothèques des Universités de Toulouse et d'Aix-Marseille qui ont sollicité

Digitized by Google

l'échange de notre Revue avec les ouvrages qu'elles publient.

A l'heure actuelle, cet échange comprend plus de cent sociétés au nombre desquelles deux académies américaines, dont les nombreux recueils sont de véritables merveilles de l'art typographique.

•

En terminant, je manquerais à un agréable devoir si je ne rappelais les distinctions qui sont venues honorer plusieurs de nos collègues et dont l'honneur a rejailli sur notre Société.

Par décret du Président de la République, M. Léon Peyre a été fait chevalier de la Légion d'honneur, en récompense des services qu'il a rendus à l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole des Maîtres-Mineurs d'Alais, association dont il est le Président et le Fondateur.

A l'occasion du Concours Musical qui eut lieu, dans notre ville, sous la Présidence de M. le Ministre Clémentel, M. Paul, correspondant du Ministère, a été nommé officier de l'Instruction Publique, et M. Poncet a reçu les palmes académiques.

La même distinction avait été accordée précédemment à M. Maurice Colomb et à M. Louis Martel.

Au nom de la Société, dont je me fais l'interprète, j'adresse à tous ces sympathiques collègues mes plus vives félicitations.

Enfin, accomplissant le dernier acte de ma présidence, suivant une tradition toujours respectée et qu'il m'est doux de suivre, je souhaite la bienvenue au nouveau bureau, à la tête duquel je suis heureux de voir mon excellent collègue et ami M. Troulhias,

Digitized by Google

un maître dans la science archéologique, qui joint à l'érudition de l'écrivain, épris des choses du passé, toutes les qualités nécessaires pour ranimer, dans notre foyer intellectuel, sa flamme jadis si brillante, et faire revivre le vieux renom de la Société, en inaugurant pour elle une nouvelle ère de prospérité.

Digitized by Google

Digitized by Google

Allocution de M. Numa Troulhias

En prenant possession du fauteuil de la Présidence

CHERS CONFRÈRES,
MESSIEURS,

Par une sage prévoyance, le règlement de la Société n'a pas imposé l'obligation du discours au président nouveau venu. Un discours doit être chose difficile à faire, quand on n'en a pas l'habitude, surtout, et je ne m'y suis jamais essayé.

Vous voudrez donc bien, je vous prie, Messieurs, me permettre de vous exprimer simplement ma vive et profonde gratitude pour le grand honneur que vous m'avez fait en m'appelant à présider quelques-unes de nos séances.

Les amis qui vinrent en votre nom m'apporter cette précieuse marque de sympathie, savent quel fut mon peu d'enthousiasme à accepter des fonctions au-dessus de mes forces et pour lesquelles mon peu de savoir et mon humeur plutôt frondeuse m'avaient mal préparé. Je dus cependant m'incliner devant leur flatteuse insistance et me voici contraint de solliciter, pour l'avenir, votre indulgence, toute votre indulgence, s'il m'arrivait parfois de poser un pied maladroit dans les plates-bandes si délicates du protocole académique.

Cela dit, je vous assure, d'ailleurs, Messieurs, de tout mon dévouement au service de la Société Scientifique et Littéraire d'Alais.

Digitized by Google

Je n'aurai, pour remplir ma tâche, qu'à suivre l'exemple de notre distingué président, M. Gabriel Delmas, dont la maîtrise acquise dans le sanctuaire de l'éloquence nous est inaccessible, mais que nous suivrons fidèlement pour tout ce qui touche à la prospérité de la Société, à la bonne gestion de ses affaires, à l'économie de ses deniers et leur bonne dispense.

Entouré et soutenu par la pléïade de jeunes maîtres qui compose le Bureau ; puissamment secondé par notre Vice-Président, M. Gabriel Haon, toujours plein de zèle et d'initiative, nous saurons, je l'espère, réaliser ensemble quelque chose d'intangible et d'inaperçu, comme une présidence sans président.

Nous tâcherons, surtout, de conserver à la Société Scientifique et Littéraire d'Alais, le caractère qu'elle eut à l'origine, son triple caractère de cordialité, de concorde et de désintéressement.

7 mars 1906.

Digitized by Google

Sépulture du XVI[e] siècle

Trouvée dans les Environs d'Alais

Vers le milieu du mois de mars, M. Ernest Canonge, employé au chemin de fer P.-L.-M., et demeurant au hameau de l'Olm, commune de Saint-Christol-les-Alais, faisait dans sa propriété une assez curieuse trouvaille.

M. Canonge aime l'horticulture et consacre ses rares loisirs à l'embellissement d'un jardin rustique qui avoisine sa maison et dans lequel sont disposées quelques ruches à miel.

Ce jardin est planté sur l'un des mamelons qui, du côté de la route d'Anduze, forment la montée des Cyprès à la Croix-de-Bauzon et, de l'autre côté, dominent la prairie, suivant la direction du chemin qui conduit de la ferme des Cyprès à la masade des Astries. De ce côté la limite du jardin est brusquement coupée en un minuscule précipice, qui va diminuant à mesure que la colline descend du Nord au Sud.

C'est sur cette pente, à peu de distance du bord, que le sage amateur des jardins occupait une journée de congé à creuser une série de petits bassins

Digitized by Google

destinés à l'arrosage et, en même temps, à désaltérer les abeilles, après leur cueillette parfumée.

M. Canonge était donc arrivé à son dernier trou, lorsque, à une faible profondeur — cinquante centimètres à peine — son outil mit à découvert :

1° Des fragments de crâne et la moitié d'une mâchoire inférieure, dont la dentition magnifique indiquait un sujet jeune et vigoureux ; puis, successivement et dans leur ordre naturel, les débris très réduits d'un squelette complet.

2° Vers la région du bassin, à la hauteur de la poche gauche d'un haut-de-chausse, qui vient tout de suite à l'idée, se trouvait aussi une masse métallique, agglomérée dans une gangue cuivreuse. Quelques pièces détachées du bloc furent légèrement nettoyées et démontrèrent que le trésor se composait de 140 à 150 menues pièces d'argent : demi, quarts et huitièmes du petit écu de trois livres. Presque toutes ces pièces (à part quelques pontificales du Comtat Venaissin) frappées au XVI[e] siècle au coin des Valois, notamment de Charles IX. On peut lire sur l'une d'elles le millésime de 1574.

Quant à l'enveloppe qui forme le conglomérat elle ne pouvait provenir que d'une certaine quantité de pièces de billon, oxidées, puis dissoutes et finalement desséchées autour d'un métal plus résistant.

3° A l'opposite de cette monnaie, c'est-à-dire, sur le côté droit de ces débris osseux, deux fragments de fer viennent rappeler : l'un, le *talon* d'une épée avec une petite longueur de la *soie*; l'autre, une courte section de la lame volatilisée.

4° Mêlé à ces vestiges, M. Canonge trouva aussi : un tesson de terre vernissée, reste de quelque plat ou assiette, dont la couleur brun-marron rap-

Digitized by Google

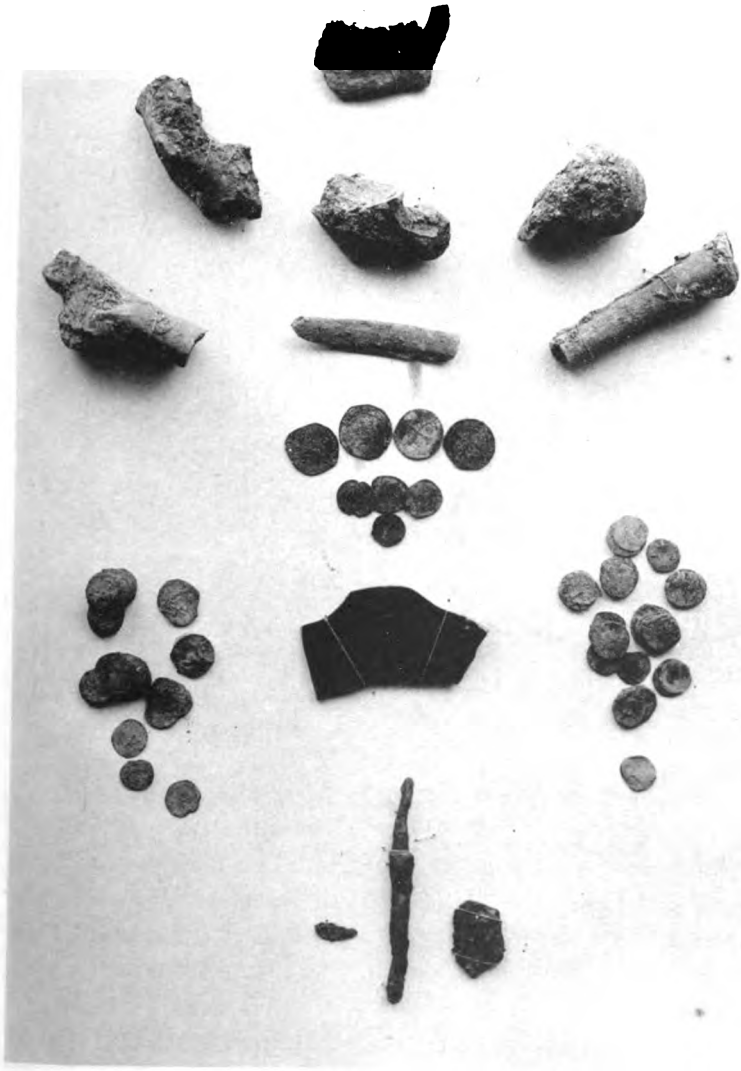

Digitized by Google

Digitized by Google

pelle exactement la couverte uniquement usitée dans la céramique du seizième siècle, si ce n'est pour les rares faïences de haut luxe exécutées par Bernard de Palissy ou ses imitateurs.

Par la situation singulière et isolée de cette sépulture ; par son peu de profondeur dans le sol schisteux ; par les quelques débris qui ont pu résister à l'action destructive de plus de trois siècles et, surtout, par la présence surprenante d'une somme d'argent relativement importante pour l'époque, une idée s'impose à l'esprit et s'y fixe comme une certitude. L'idée d'une mort tragique, suivie d'un ensevelissement opéré à la hâte.

Et, comme en revenant, je passais ras de la Croix-de-Bauzon, je me demandais si ce vieil édicule, dont chacun aujourd'hui ignore l'origine, n'avait pas quelque corrélation avec le drame imaginaire dont, pendant quelques instants, j'avais suivi les péripéties.

Car l'imagination est une folle, comme vous savez...

N. TROULHIAS.

26 mai 1906.

Digitized by Google

Digitized by Google

EUGÈNE DUFFÈS

La Société ne saurait mieux honorer la mémoire de M. Emile Duffès, l'un de ses anciens présidents, qu'en reproduisant, ici, l'éloquent discours prononcé sur sa tombe par M. Emile Pin, ancien président de la Société Scientifique et Littéraire.

Messieurs,

Ce n'est pas sans une poignante émotion et une profonde tristesse que je prends la parole, pour rendre un dernier et suprême hommage à cet homme de bien qui, pendant plus de soixante-sept ans, a été pour moi l'ami fidèle et dévoué des bons et des mauvais jours, qui a partagé toutes mes joies et compati à toutes mes afflictions. Enfants, nous avons suivi la même école, les mêmes cours au collège d'Alais. En 1862, il m'a retrouvé au Palais, où j'étais depuis 1854.

Pendant quarante-deux ans il a exercé avec intelligence, exactitude et probité, les délicates fonctions d'avoué, suivant, en cela, l'exemple de son vénéré père, auquel il avait succédé.

Premier suppléant du juge de paix depuis 1872, il s'était fait remarquer par les qualités maîtresses du bon magistrat. Son caractère conciliant, sa connaissance des affaires et des hommes donnaient l'assurance aux plaideurs qu'ils comparaissaient devant un juge intelligent et intègre.

Digitized by Google

Depuis le 12 décembre 1879 il était membre du Conseil d administration de l'Hospice, et jusqu'au mois de mai 1905, époque à laquelle la maladie l'avait contraint au repos le plus absolu, il s'est occupé avec un zèle et un dévouement inlassables de tout ce qui pouvait intéresser notre établissement hospitalier, dont il avait été nommé ordonnateur le 25 mai 1895.

N'ayant jamais eu d'enfants, il a voulu que les pauvres et les déshérités profitent de la fortune honorablement acquise par son travail.

Depuis la perte irréparable de sa femme, compagne aimante et dévouée, qui dès 1862, époque de son mariage, ne comptait que des amis dans tous les rangs de la société, Duffès avait toujours eu cette pensée qu'il a manifestée en 1901 par un testament instituant l'Hospice d'Alais son légataire universel, léguant mille francs au Bureau de Bienfaisance et deux mille francs qui devront être distribués par moitié, dans l'année de son décès, au jeune homme pauvre le plus méritant et à la jeune fille réunissant les mêmes conditions, qui seront désignés par une Commission composée de M. le Maire d'Alais, de M. le Président du Tribunal civil et de M. le médecin en chef de l'Hospice.

Ces dispositions prouvent, Messieurs, à quels sentiments élevés, philanthropiques et humanitaires obéissait Duffès. Ayant vu pendant longtemps de très près les misères humaines, il a voulu contribuer à leur soulagement.

Au nom de M. le Maire, président de la Commission de l'Hospice, et de tous les membres de cette Commission, nous exprimons notre reconnaissance pour ce généreux et charitable collègue dont la mémoire sera éternellement bénie par tous les pauvres et les malheureux d'Alais.

Duffès avait le sentiment artistique très développé. Il appréciait surtout les œuvres des grands compositeurs,

Digitized by Google

dont chaque année il suivait avec intérêt l'exécution faite dans les concerts à Paris et à Aix-les-Bains.

Ses connaissances littéraires étaient très variées. On en trouve la preuve dans ses communications lues à la Société Scientifique et Littéraire d'Alais, dans diverses brochures, dans des articles de journaux et dans les nombreuses plaidoiries, toujours marquées au coin de la finesse et de l'atticisme du meilleur goût, prononcées pour la défense des intérêts de la Compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée. Nous avons la certitude que Messieurs les juges consulaires en ont gardé le meilleur souvenir.

Ses auteurs de prédilection étaient : Molière, dont il connaissait par cœur toutes les comédies, Montaigne et surtout Taine, dont il tenait en haute estime les critiques littéraires, les travaux historiques et les doctrines philosophiques. C'est dans le commerce de ces grands esprits qu'il avait puisé les idées de justice et de large tolérance qui, aujourd'hui plus que jamais, sont nécessaires pour rétablir la paix et l'harmonie entre tous les Français.

L'année 1905 a été pour Duffès une année de souffrances. Installé depuis le 26 février 1905 dans cette délicieuse villa construite d'après ses plans pour abriter ses vieux jours, il n'a pas pu en jouir longtemps. Les soins intelligents et dévoués de sa fidèle domestique, les conseils éclairés de son excellent docteur ont été impuissants pour enrayer les progrès de la maladie qui l'étreignait depuis deux ans ; à partir du mois d'octobre 1905 elle a fait de rapides progrès. Les douleurs sont devenues cruelles. Il les a supportées avec calme et résignation.

Le 10 mars, à neuf heures du matin, ne pouvant plus articuler une parole, il souriait pour remercier ceux qui l'entouraient des soins qu'ils lui avaient prodigués.

C'est ainsi que s'est éteint le 10 mars, à midi, cet esprit

Digitized by Google

éclairé, cet excellent ami, ce bienfaiteur des pauvres dont nous déplorons la perte et dont la cité tout entière honorera la mémoire.

Nous saluons avec émotion et respect la mémoire de l'homme aimable, de l'homme de bien qui vient de disparaître.

EMILE PIN.

Digitized by Google

ALÈS ET ALAIS

Origines et variations orthographiques du mot Alais

AVANT-PROPOS

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Par une lettre en date du 22 octobre 1905, M. Laurent de l'Arbousset signalait à la Société Scientifique qu'il serait rationnel de demander, en haut lieu, le retour à l'ancienne forme orthographique de notre cité.

La Commission, formée à ce sujet, au cours de la séance du 9 septembre 1905, a bien voulu me faire l'honneur de me charger du mémoire concernant cette question, fort intéressante, il est vrai, mais qui ne peut que pâlir à être traitée par votre serviteur, qui manque totalement d'autorité ; aussi, Messieurs, je fais appel à toute votre indulgence.

M. Laurent de l'Arbousset nous signale une commission spéciale chargée de réviser les noms des communes de France. Nous n'avons pas encore connaissance du fonctionnement effectif de cette commission, mais nous avons demandé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur la circulaire n° 3, adressée aux Préfets, sur laquelle nous lisons :

Digitized by Google

« Le Conseil d'Etat a reconnu que l'orthographe » des noms de communes doit être fixée d'après » l'usage et les titres anciens et qu'il n'y a pas lieu » de recourir à un décret, par application de la loi » du 5 avril 1884, article 2, pour rétablir l'orthogra- » phe altérée des dénominations communales ».

Voilà qui est net, mais voici la fin de cette circulaire :

« MM. les Archivistes pourront procéder à une » révision générale de l'orthographe des noms de » communes pour lui rendre son exactitude scien- » tifique, en évitant cependant les modifications, » même justifiées, qui seraient en contradiction » avec des usages depuis longtemps acceptés et » devenus traditionnels ».

Avec *Le Journal des Débats* du 16 février 1906, qui consacre quelques lignes à la *Société Scientifique* et à sa revendication orthographique, nous nous écrions : « Combien faut-il d'années pour faire une » tradition ? »

Nous devons constater en effet le peu de positivité qu'inspire cette note ministérielle dont nous avons donné les deux paragraphes principaux.

Nous ne devons pas laisser ignorer, non plus, que le Conseil Municipal seul doit agir, en l'occurrence, auprès de Monsieur le Sous-Préfet, et la question de réforme, par hiérarchie, en passant par Monsieur l'Archiviste du Gard, arrivera à Monsieur le Ministre compétent.

En conséquence la *Société*, sans prétention, traitera le sujet scientifiquement et surtout « archivement », elle émettra son avis personnel, en laissant

Digitized by Google

à Monsieur le Maire le soin de prendre une délibération en son Conseil, en faveur sans doute du vieil *Alès* comme le bon sens et l'équité semblent l'indiquer.

La forme orthographique de l'*Alez* de M. Laurent de l'Arbousset ne convient guère, puisqu'on évite aujourd'hui l'emploi des *y* ou *z* dans les noms de lieux, comme nous l'indique M. Henry Martin, conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. Cet *Alez* fait partie des nombreuses formes fantaisistes usitées au XVI[e] et XVII[e] siècle, comme *Allez*, *Alletz*, *Allezs*, que nous analyserons tout à l'heure ; la vraie forme orthographique doit être *Alès*, celle qui facilement découle, après la chute du *t*, de l'*Alest* qui a existé dix à onze siècles.

L'honorable Cévenol qui demande la révision du mot *Alais* n'est pas plus blâmable que le modeste paysan qui cherche à reconstituer le lopin de terre ravagé par le torrent.

L'héritage de nos pères doit être chose sacrée et je ne connais rien de plus beau que l'admiration de l'aïeul ; l'amour de notre avenir, louable pourtant, est souvent empreint d'orgueil et d'égoïsme et ne peut atteindre la pureté de sentiment qu'évoque, en notre âme, le souvenir de l'ancêtre.

Une vieille muraille, une clef dévorée par la rouille des siècles, un parchemin jauni par les temps, savent émouvoir nos cœurs ; l'aïeul lui-même, par ses actes, par ses paroles, par ses *mots*, nous suggère une vénération que je place au-dessus de toute chose.

C'est au nom de cette vénération, escortée à la fois de documents officiels et de nombreux avis de personnalités, que j'appelle votre attention, Messieurs, plutôt que sur mes trop modestes notes,

Digitized by Google

issues de simples recherches et suivies de quelques naïves trouvailles.

D'une façon générale, tout ce qui va suivre a été puisé ou déduit des œuvres de nos prédécesseurs, de nos confrères même de la *Société Scientifique*, qui ont su nous doter de réels ouvrages et certains agiter, à diverses époques, cette question orthographique de notre chère patrie (1).

Nous osons pourtant avouer qu'aucune conclusion positive n'a jamais été émise d'officielle façon et faisons un amical petit reproche à nos devanciers qui, à notre avis, ont trop complaisamment accepté une orthographe, cruellement altérée, que nous allons nous efforcer de redresser avec documents à l'appui.

ALÈS AU POINT DE VUE ANCESTRAL

Au point de vue « Ancestral » auquel, on l'a déja vu, nous attachons une très grande importance,

---

(1) Il faudrait un gros volume pour énumérer les œuvres alésiennes, et quantité de noms se pressent sous ma plume, mais je ne veux ici froisser aucune modestie ni sortir du cadre que je me suis imposé, aussi dois-je me contenter de rendre hommage à *tous* en citant simplement les ouvrages, encore ouverts, qui ont su guider mes recherches spéciales.

Sauvages et son dictionnaire languedocien.

Maximin d'Hombres qui a revu et complété le précédent.

La Fare et « Soun Alès tan pouli ».

Duclaux-Monteil et ses collaborateurs : Recherches historiques sur Alais.

Bardon, Histoire d'Alais.

Gros et ses études ethnologiques.

Frère S. et Alésia.

Les journaux littéraires locaux qui se sont tour à tour succédé sous des directions toutes sympathiques : *Les Tablettes d'Alais*, *le Cascavel*, *la Lorgnette Alésienne* et le *Pays Cévenol* actuel.

Enfin qu'il soit permis a un jeune, entré depuis hier en votre bienveillante *Société*, de saluer avec respect et admiration, l'exposition luxuriante des travaux qui ornent vos bulletins composant *La Revue Cévenole*.

Digitized by Google

nous citerons Victor Hugo, quelques bribes que nous devons au jeune poète Roger Brunel :

Qui démolit sa maison démolit sa famille,
Qui démolit sa cité démolit sa patrie,
Qui détruit sa demeure détruit son nom.

....

« Chaque jour nous brisons quelques lettres du » vénérable livre de la Tradition. Et bientôt, quand » la ruine de toutes les ruines sera achevée, il ne » nous restera plus qu'a nous écrier, avec le Troyen » qui lui, du moins, emportait ses dieux : »

« *Fuit Ilium et ingens gloria !* »

Mistral, qui, le premier, a répondu à notre appel, nous dit dans sa lettre, en date du 12 décembre 1905 :

« En fait d'orthographe pour les noms de lieux, » ce sont les anciens qui ont toujours raison, » attendu qu'ils sont plus près de la source que » leurs descendants ».

Le grand Maître nous cite le cas de la commune de Sanary (Var) qui, après avoir été affligée du nom de *Saint-Nazaire*, a su se débarrasser de cette fausse appellation et rester ce qu'elle a toujours été : *Sanari*.

Cet exemple nous a, au reste, été signalé par notre cher collègue, M. Blavet, à la séance du 8 mars courant.

M. Pierre Dévoluy, le dévoué capoulié du Félibrige — en attendant la lecture de sa lettre à la partie réservée aux documents, — nous dit, dans un opuscule intéressant : *Les noms de la carte dans le Midi* », qu'il fait don à la Société et duquel nous le remercions :

Digitized by Google

« Certes, quand l'on touche du doigt l'incroyable » insouciance terminologique qui a présidé à la » rédaction des noms de la carte dans le Midi, on » demande, à la vérité, si les parlers auxquels ils » se rattachent ne sont point par hasard les » dialectes papous ou hottentots, les bégaiements » vagues et inconnus de je ne sais quels Fidgiens » ou quels Védas des bois ! »

Plus loin nous lisons :

« En dirai-je davantage pour montrer l'excel- » lence de nos parlers héréditaires qui s'attachent » et s'adaptent solidement à notre patrimoine, » pittoresques vêtements, signes irrécusables de » la nationalité, authentiques et vivants échos de la » voix des pères lointains dont la cendre est le » *substratum* même de la patrie, vocables chantants » et féconds dont furent emplis les François Villon, » les Rabelais, les Montaigu, les Molière et tous les » grands fondateurs de la langue littéraire fran- » çaise ? »

Citons quelques vers de *Poèmes d'Alès*, de notre compatriote et ami, le poète Charles Boudon :

Respect, amour, et paix aux souvenirs anciens !
Gloire à tes vieux couchés sous les tombes moussues,
Alès, et qu'en passant leurs âmes aperçues
Nous donnent l'énergie et resserrent nos liens !
Leur gloire durement se soude à notre gloire,
Ton large sein fécond embrasse tes enfants,
Et l'aède qui chante et pleure ton histoire
Dit que tu peux nourrir conscrits et vétérans !

Digitized by Google

Duclaux-Monteil et ses collaborateurs, dans leur puissant ouvrage : *Recherches historiques sur la Ville d'Alais*, nous disent, toujours au point de vue qui nous occupe momentanément :

« L'on reconnaît chaque siècle à ses ruines et à « sa poussière et l'on s'étonnerait de rencontrer « dans notre langue des reliques vénérées de la « parole et des noms qui ont été le signe de la vie « et d'une nationalité ? »

Plus loin ce trait significatif :

« Le nom du berceau est un héritage sacré dont « le souvenir est toujours le dernier à s'effacer de « la mémoire d'un peuple. »

Et nous ajouterons pour clore la première partie de nos citations :

Si ce souvenir tend à s'effacer quelquefois, ce n'est qu'une disparition momentanée, une absence de mémoire ; bientôt raisonne au cœur de l'arrière petit-neveu le désir dicté par le quadrisaïeul.

Ici l'absence de mémoire durera deux siècles, à peine, tandis que l'*Alès* puissamment enraciné, qui sut vivre plus de mille ans, respire encore !

Digitized by Google

Alès et ses Documents

Avis de Personnalités

Les documents abondent et il serait aisé de grossir encore la collection, mais nous avons cru bon d'en limiter le nombre afin de ne pas rendre la communication interminable.

L'avis des personnalités consultées étant un fait important et d'un très grand intérêt, nous allons avoir le plaisir de vous faire connaître les passages saillants des lettres reçues, classées par date de réception.

En attendant de le faire individuellement, qu'il nous soit permis ici de remercier cette pléiade de maîtres incontestés qui ont su jeter un rayon lumineux sur notre modeste travail.

Je remercie aussi tous les Alésiens, et ils sont nombreux, qui ont bien voulu me donner des indications.

M. Grammont, professeur à la Faculté de Lettres, Montpellier (1), nous écrit à la date, 13 décembre 1905 :

« Vous avez parfaitement raison de vouloir écrire » *Alès :*

(1) Adresse que nous devons à la complaisance de M. Quiminal, avocat.

Digitized by Google

« 1° Parce que les noms propres doivent toujours » être prononcés comme on les prononce dans leur » région et doivent être écrits conformément à cette » prononciation.

« 2° Parce qu'avec cette ortografe vous resterez » fidèle à l'istoire et à l'étimologie, car la grafie avec » *ai* suppose une ancienne diftongue qui n'a jamais » existé (1). »

Monsieur François Coppée (21 décembre) et Monsieur Jules Lemaître (22 décembre), nous ont fait connaître l'adresse de linguistes distingués auxquels nous nous sommes adressés.

Monsieur Sully Prudhomme (22 décembre), est d'avis que l'orthographe *Alès* est plus rationnelle que l'orthographe actuelle.

Monsieur Paul Meyer, directeur de l'Ecole des Chartes, nous écrit, 31 décembre 1905 :

« Il n'est pas douteux qu'il vaudrait mieux écrire » *Alès*, les finales en *ais*, comme dans *Aubais*, » correspondent à un suffixe latin, bien déterminé, » qui n'existe pas dans les formes anciennes » d'*Alais*.

« Il ne serait sans doute pas difficile de trouver » qui a commis le premier l'erreur.

« Je crois bien que si le Conseil municipal de » votre ville adoptait la forme que vous proposez à » l'administration des postes, qui est pour les noms » de lieux ce qu'est pour la langue commune » l'Académie Française (et avec la même compé- » tence !), finirait par l'admettre. »

(1) L'on remarquera que cette lettre est écrite en orthographe simplifiée.

Digitized by Google

Monsieur Prosper Falgairolle, archéologue, archiviste de la ville de Vauvert, membre de la Société (9 janvier 1906) après la citation de dates fort judicieuses relevées à notre intention, est d'avis qu'il faut retourner à l'ancienne orthographe.

Monsieur Henry Martin, conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal (24 janvier), après quelques réserves sur les inconvénients pouvant découler des changements orthographiques, nous dit :

« Il ne me paraît pas douteux que la forme la plus » logique serait *Alès*. Je me suis toujours étonné » que la forme *Alais* ait prévalu.

« Quant à *Alès* j'en suis tout à fait partisan pour » la double raison qu'il est, autant qu'on en peut » juger, conforme à l'origine du nom, et qu'il est à » coup sûr mieux adapté au genre de la langue du » pays, que *Alais* qui serait à sa place dans les pro- » vinces d'Oïl. »

Monsieur Bondurand, archiviste du Gard (9 février) commence à nous féliciter de nous intéresser à la véritable orthographe du nom d'*Alais*. Parlant de l'orthographe actuelle, M. Bondurand dit :

« Rien ne saurait la justifier au point de vue » étymologique et rationnel. La vraie forme, née » des entrailles du peuple, la forme à laquelle la » science commande de revenir, c'est *Alès*. »

Mention est faite d'une succession de dates utiles accompagnées d'une marche à suivre pour atteindre le but de la réforme et termine en engageant la Société Scientifique à adopter la forme *Alès* dans la *Revue Cévenole*.

Digitized by Google

Monsieur A. Thomas, de l'Institut (10 février) :

« Laissez les Celtes et les Volces Arécomices » dormir leur sommeil plus que bi-millénaire ; » laissez Alésia aux Séquanes, et contentez-vous » de dire ceci à votre Conseil municipal :

« Pendant des siècles le nom de notre ville s'est » écrit *Alest ;* le *t* ayant cessé de se prononcer on a » cessé de l'écrire et on a bien fait ; mais quelle » raison de remplacer l'*e* par *ai ?* Aucune, au moins » depuis le XVI^e^ siècle à qui nous devons l'invention » des accents. Ayez donc le courage de décréter » que tous les services municipaux écriront désor- » mais *Alès* et que Monsieur le Préfet en sera » avisé... »

« Faisant ainsi, vous aurez avec vous tous les » gens raisonnables, mais il y en a peu dans notre » pays, hélas !

Monsieur Delisle, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (10 février) :

« Je suis tout disposé à prononcer *Alès* quand « j'aurai à parler du nom de votre Ville. »

M. Delisle termine en nous disant qu'il faut se résigner quelquefois à accepter des anomalies consacrées par un long usage.

Monsieur Brunot, professeur à la Faculté des Lettres (15 février) :

« Je crois que vous avez tout à fait raison de pro- « noncer *Alès* avec *s* finale, et qu'il y a ici une de « ces innombrables fautes d'orthographe que la « graphie officielle impose aux localités de France.

Digitized by Google

« La difficulté est de trouver une orthographe qui « oblige les Français du Nord à faire entendre *s*; « ils disent « après » et non « press », ce n'est pas « la disparition de *ai* qui suffira. L'on dit pourtant « ici Uzès. »

Monsieur P. Servois, directeur honoraire des Archives (lettre 16 février), accepte la forme *Alest* et la chute du *t*, et se rallie à M. A. Thomas, de l'Institut, duquel il partage la manière de voir.

Monsieur D'Arbois de Jubainville, de l'Institut, nous cite des formes anciennes : *Arisitum*, *Arestum* et *Alestum* et termine en disant que *l'Alest* ancien devrait se transformer en *Alèt* comme *tempête* vient de *tempestas*.

Monsieur Pierre Dévoluy (11 mars) :

« Les troubadours écrivaient *Alest* et prononçaient certainement toutes les lettres. Par une » évolution bien connue et toute naturelle la prononciation de l'*e* est devenue plus accentuée, plus » large, *Alest* est donc devenu *Alès*. »

« Pour moi il n'y a pas de doute, c'est *Alès* que » nous devrions et devons écrire. »

« La Municipalité de votre charmante cité ferait » acte de vrai patriotisme en rétablissant le nom » national et traditionnel d'*Alès*. »

Monsieur Chabaneau, majoral du Félibrige (13 mars) :

« Mon avis est que le nom de votre ville doit » s'écrire *Alès* et non *Alais*; conformément à la » vraie prononciation et à l'ancienne orthographe. »

« Vos chartes et des textes littéraires écrivent en » effet *Alest*. Il ne saurait être question de faire

Digitized by Google

» revivre le *t* mais l'*s* et l'*e* doivent être maintenus.
» Je conseillerais volontiers à la *Société Scienti-*
» *fique* de faire auprès des pouvoirs publics une
» demande en vue de faire substituer à l'orthogra-
» phe officielle aussi fausse historiquement que
» phonétiquement trompeuse, celle d'*Alès* la seule
» légitime étant fondée à la fois sur la tradition et
» sur la vraie prononciation. »

Monsieur Pin, avocat, avec amabilité nous a montré une très intéressante brochure et un plan détaillé, dus à son bisaïeul (1762), qui donnent comme raison du changement d'orthographe d'Alais, la confusion avec *Alet* (Aude), raison bien faible aujourd'hui, et parlent d'*un arrêt du Conseil* (1) à ce sujet, arrêt encore introuvé mais peut-être pas introuvable.

Un rédacteur du *Nouveau Larousse Illustré*, signé Illisible, nous dit :

« Vous avez évidemment raison de considérer
» comme seule rationnelle et conforme à l'étymolo-
» gie, l'orthographe *Alès*. »

Pour terminer cette nomenclature, qui a son prix, citons les paragraphes principaux de l'entrefilet du *Journal des Débats*, signé A. T. (2) :

« Dès le temps lointain où nos ancêtres laissèrent
» tomber les désinences latines en *us* et *um* on
» écrivit *Alest* et cette orthographe a pour elle une

(1) Le Conseil du Roy, sans doute.
(2) Il est facile de deviner M. A. Thomas sous ces deux initiales.

Digitized by Google

» possession qu'on peut évaluer à *dix siècles* sinon » plus. Le *t* de l'ancienne forme *Alest* est une lettre » morte qu'on ne peut songer à ressusciter mais il » serait raisonnable d'écrire *Alès*, comme le font les » félibres et comme le demande la Société Scienti- » fique et Littéraire. Nous ne pouvons que sou- » haiter de voir cette demande accueillie par le » public ; mais c'est aux habitants d'*Alès* à donner » l'exemple au reste du monde. *Medice cura te* » *ipsum.* »

Médecin guérit toi toi-même, voilà l'ordonnance, précédée d'une fine et aimable ironie. Comme le conseille également Monsieur Bondurand, appliquons-nous d'abord notre propre remède en traçant *Alès*, sur les tablettes de la Société.

Documents

Le dictionnaire topographique de feu Germer-Durand, le savant bibliothécaire de la ville de Nimes, nous fait assister aux transformations successives du mot Alès :

Alesto, monnaie mérovingienne.

Alestum, 1120 chapitres de Nimes, archives départementales.

Alest, 1190, Gancelin Faidit. — (Que nous complétons à l'aide de l'histoire de la Ville d'Alais, de 1250 à 1340, Bardon page 199.)

Gancelin Faidit qui avait épousé Guillelma Mounjha écrivait :

« Ella fo d'un rich borc qu'a nom *Alest*. »

Alest, 1200, La Villa d'Alest — charte Romaine.

Digitized by Google

Alesti, 1243, Castrum et Villa Alesti. — Ménard. Histoire Ville de Nimes.

Alesti, *Alesto*. *Alest*, Histoire de Bardon de 1344 à 1481, aux Documents justificatifs.

Alest et Villa Alesti, 1345-1346-1384, dénombrement de la sénéchaussée de Nimes.

Nous complétons, au reste, ces renseignements et les confirmons par nos recherches dans un bel ouvrage qui fait autorité en la matière : *Histoire genérale du Languedoc*, par dom Devic et dom Vaissette.

Tome spécial des Preuves de l'Histoire du Languedoc.

CHARTE 6

Donations faites par les rois Philippe III et Philippe IV, à plusieurs nobles.

Alestum 1285

CHARTE 112

Assises du sénéchal de Beaucaire.

Alesti 1302

CHARTE 251

Les habitants de Lunel refusent de se rendre à l'ost du Roi convoqué à Arras.

Alestum 1328

CHARTE 304

Réglementation de la pêche dans la sénéchaussée de Beaucaire.

Alesti 1337

Digitized by Google

CHARTE 477

Négociations entre la France et l'Aragon.
Alès, 1360. (Alestrum traduit en Romain).

CHARTE 573

Etat du nombre de feux de la Province.
Alest et *Alez*, 1370

De 1370 à 1387 l'on écrit toujours, *Alestum*, *Alesti*, *Alesto*, suivant le genre ou le cas de déclinaison.

En 1456, le *30 juin* nous trouvons une lettre : Montre des nobles de la sénéchaussée de Beaucaire, où nous lisons : *Alès*.

En 1461, registres royaux, de copie de Lettre E IV.
Villa d'Allest (Germer Durand).

De ce qui précède nous pourrions positivement et irrévocablement faire remonter *l'Alest* à l'époque mérovingienne, d'après Germer Durand, mais la chose nous est interdite par ce qu'on va lire et qui est dû à la plume autorisée de M. Roschach, de Toulouse, correspondant perpétuel de l'Académie des Sciences, ami de M. Amigues, ancien percepteur, auquel nous devons cette savante communication.

Nous laissons la parole à M. Roschach :

« Les variations orthographiques de nom ne sont » pas un fait spécial à la ville d'Alais. Ce fait est » commun à toutes les villes de la province où tous » les noms géographiques ont été trilingues, ayant » une forme latine, à l'usage des notaires, des cours » de justice et des gens d'église; une forme romane » languedocienne à l'usage général des indigènes

Digitized by Google

» et une forme française à l'usage des immigrés » d'outre-Loire et du personnel de l'administration » royale. Ces trois formes dérivent naturellement » d'une même racine et ne sont que l'interprétation » graphique de la même expression phonétique, » conformément au génie particulier de chacune » des trois langues. La forme latine s'est perdue la » première quand l'usage de la langue de Cicéron a » été prohibé dans les contrats, et la forme romane » a disparu à son tour, quand l'unité nationale se » fortifiant, grâce à la puissante centralisation » royale, a réduit l'idiome local au rôle modeste de » patois.

» C'est ainsi que nous avons pour Alais la forme » latine *Alestum*, la forme languedocienne *Alès* ou » *Alez*, la forme française *Alais*, comme nous avons » pour Narbonne la triade *Narbo*, *Narbona*, *Narbonne*. » Uniformément la finale languedocienne *es* ou *ez* a » été traduite par les scribes de France à l'aide des » diphtongues *ais* ou *ois*, *Lauragues*, *Lauragais*, » *Ganargues*, *Garnagois*, — *Albiges*, *Albigeois*.

» Quant à fixer le moment précis où chacune des » trois formes a pris naissance, c'est une préten- » tion singulièrement aventureuse et qui ne peut » être hasardée qu'après le dépouillement complet » de tous les textes existants, la connaissance et le » contrôle critique de toutes les citations connues. » Ainsi, en ce qui concerne Alais, on a cru pendant » longtemps posséder à la Bibliothèque Nationale » une monnaie mérovingienne au nom d'ALESTO, » ce qui constituait le titre le plus ancien de la ville. » Examinée de plus près par M. de Barthélemy, » cette pièce à laquelle croyait M. Germer-Durand, » qu'il mentionne dans son dictionnaire topo- » graphique du Gard, pourtant si consciencieux,

Digitized by Google

» s'est trouvé n'être qu'un exemplaire défectueux » et partiellement effacé d'une monnaie d'Utrecht, » dont la légende réelle est TRAIECTO FIT ; ce que » l'on lisait... ALESTO. Nous voilà, du coup renvoyé » des Cévennes sur le Vieux-Rhin, et du sixième » siècle au douzième, car, après, le pseudo-dossier » Alaisien, on n'avait que l'*Alestum*, d'un acte du » chapitre de Nimes en 1120 ; puis viennent l'*Alest* » de 1190 et de 1200, (Olim III), l'*Alesti villa* de 1243 » cité par Ménard ; l'Eulesia santis Johannès de » *Alesto*, de 1462 (Archives du Gard.)

» Catel, dans ses Mémoires de Languedoc, en 1633, » écrit encore *Alez*, p. 340.

» En octobre 1687, le Secrétaire des Etats de Lan- » guedoc écrit : le fort d'*Alez*.

» Il existe, à l'état de pièces imprimées, un nom- » bre considérable de textes du XVII[e] siècle qui » sont certainement à la disposition du correspon- » dant de M. Amigues et où sa patience pourra se » donner carrière pour relever avec soin toutes les » mentions utiles et en déduire une conclusion » chronologique rigoureuse, valable au moins jus- » qu'au moment où la publication d'un nouveau » texte viendra la démolir. Il n'est pas à mon pou- » voir de faire ce dépouillement indispensable. Il » est certain qu'au moment de l'érection du diocèse » d'Alais, la prédominance de l'orthographe fran- » çaise était définitivement établie, tandis que sept » ans avant, les Etats suivaient l'orthographe lan- » guedocienne. Avec les procès-verbaux des Etats, » le Recueil des Edits et Arrêts concernant la pro- » vince de Languedoc, les Lois Economiques de » Languedoc, d'Albisson ; l'histoire de Nimes, de » Ménard ; les chartes d'Alais, de Marette, 1859 ; les » anciennes coutumes inédites d'Alais, de Beugnot,

Digitized by Google

» (Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 2e série, II. » 1845, p. 90). La géographie de la Gaule au VIe siècle » de A. Longnon, 1878, p. 538-543, votre correspon- » dant aura bien des éléments pour la solution du » petit problème qu'il s'est posé et dont il recon- » naîtra de plus en plus la difficulté, surtout depuis » la complication de l'évêché d'Arisitum, que » M. Longnon a voulu précisément identifier avec » Alestum.

» Je dois ajouter qu'en plus des trois formes » onomastiques citées plus haut, il en a surgi une » quatrième d'ailleurs fautive, au XVIIe siècle : » c'est la forme latine *Alesia*, *Ecclesia*, *Alesiensis*, » dont le créateur inconnu s'est certainement laissé » influencer par les souvenirs tout-à-fait étrangers » de l'*Alesia* de Vercingétorix, tentation à laquelle » n'avait cédé aucun des scribes du Moyen-Age, » tournoyant invariablement d'*Alesto* à *Alest*, *Alès*, » *Alez*, sans jamais s'égarer du côté de la place » gauloise illustrée par les Commentaires de César.

» Une analyse complète et très détaillée des » procès-verbaux des Etats de Languedoc, écrite » par M. Baudouin, ancien archiviste de la Haute- » Garonne est imprimée. Elle forme un volume » considérable dans la série des Inventaires som- » maires des archives du Département qui se trouve » sûrement aux Archives du Gard. En suivant ce » volumineux recueil, la plume à la main, on peut » avoir l'assurance de ne laisser échapper aucune » donnée utile (1). »

---

(1) Nous avons suivi un à un les articles de procès-verbaux des Etats du Languedoc, nous avons trouvé des choses fort intéressantes mais éloignées de la question que nous suivons. Que d'annotations séduisantes pour un amateur !

Digitized by Google

Si nous abandonnons, à regret, sans doute, cet *Alesto mérovingien*, qui ne fut qu'allemand, citons, sans qu'il nous soit permis de la discuter, la déduction faite par M. Longnon, de l'Institut, dans sa *Géographie de la Gaule au VI^e siècle* au sujet d'Arisitum, attribué à la ville d'*Alès*.

Nous sommes heureux de citer tout au long le passage saillant qui a trait à notre ville et quoique la thèse du maître ne soit pas par tous acceptée, M. Longnon, ne plaide pas moins en faveur de l'*Alest* vers le VI^e siècle, et c'est là le seul but que nous poursuivons ici.

Nous citons le mot à mot (pages 541 et 542) :

« C'est en combinant le fait de la contiguité du » diocèse de Rodez et de celui d'*Arisitum*, indiqué » par Grégoire de Tours, avec la circonstance du » voisinage d'*Arisitum* à l'égard d'Uzès, signalée » par la Généalogie carlovingienne, que Mandajors » a pu dire que l'évêché d'*Arisitum* s'étendait sur » tout le diocèse d'Alais, qui, démembré en 1694 du » diocèse de Nimes (simple remarque constatant » que ce démembrement correspond à la date où » nous constatons officiellement le changement » d'orthographe sur nos propres papiers), formait » en effet une sorte de trait d'union entre le diocèse » de Rodez et celui d'Uzès. On n'a cependant pas » songé à proposer l'indentification *d'Arisitum* avec » Alais, le lieu le plus important de la contrée au » Moyen-Age féodal, avec Alais, dont le nom n'est » pas très éloigné de celui du siège épiscopal de » Dentéris, de Monderic et d'Emmon.

» Effectivement le nom *Arisitum*, accentué sur » l'antépénultième, devait tout naturellement pro-

Digitized by Google

» duire *Arest* (1), et il a pu devenir *Alest*, en vertu » du changement en *l* du *r* placé entre deux » voyelles, changement dont le français nous offre » quelques exemples dans des provincialismes ou » formes vulgaires, telles que *alondre* pour *aronde* » hirundinem, *colidor* pour *corridor*, ou même dans » nom de lieu *Angely*, en latin *Angeriacum*. *Alest* est » d'ailleurs, au moins jusqu'à la fin du Moyen-Age, » la seule forme vulgaire du nom d'Alais, que Guil- » laume Guiart paraît même désigner au début du » XIVe siècle sous le nom l'*Arest* pour *Arest*.

» Guiart, rappelant, dans la *Branche des royaux* » *lignages*, les campagnes du roi Louis VIII dans le » Midi, s'exprime ainsi :

Et prit la cité d'Avingnon,
Bediers, qui est près de Nerbonne,
Larest, Lunel et Quarquasonne,
Par grand efforcément de guerre.

(*Recueil des historiens de France*, t. XXII, p. 177).

» Or, on ne voit pas à quoi peut se rapporter la » mention de *Larest* ou l'*Arest*, si ce n'est à *Alais* » (Alest), dont le seigneur se soumit en effet, à cette » époque, à Louis VIII (Vaissette, *Histoire générale* » *du Languedoc*, t. III, p. 353).

Après l'explication de la pièce légendaire d'*Alesto*, que nous connaissons déjà par M. Roschach, M. Longnon termine ainsi l'article *Arisitum* :

(1) L'*i* accentué d'Arisitum, étant alors en position romane, a dû devenir *e* et l'on doit peut-être voir une trace de cette transformation dans l'adjectif *Aresetensis*, employé par Flodourd (Histoire Remensis).

Digitized by Google

» Aussi n'hésitons-nous nullement à attribuer le » nom *Arisitum* à la ville d'Alais, et à supposer que » le territoire d'*Arisitum* qui, avant 532, faisait pro- » bablement partie de la *Civitas Memausensium*, aura » été uni au diocèse de Nimes, en suite de l'anne- » xion de la Septimanie à l'empire Franc, au temps » de Pépin le Bref. »

Conséquemment la transformation de l'*Arest* en *Alest* a dû se produire, si c'est le cas, entre 500 et 700, ce qui nous porte, à quelque chose près, à la date de l'*Alesto* abandonné.

Quant à l'existence de notre ville à cette date, citons un passage des *Recherches Historiques*, page 3, qui nous conduit à l'époque mérovingienne citée, en déduisant l'âge de la ville de l'âge présumé, mais assez positif, du clocher de la cathédrale Saint-Jean.

« A ces fenêtres, au cintre pur, à cette simplicité, » cette nudité même de la façade, il est impossible » de douter qu'elle appartienne à l'époque romane » qui a duré du V^e^ au X^e^ siècle, c'est-à-dire de 400 » à 900... »

Plus loin nous lisons :

» Nous pensons donc que l'église est au plus » tard du IX^e^ siècle, et comme elle ne dut pas être » construite, ainsi qu'aurait pu l'être une chapelle, » dans un désert, comme il fallait qu'il existât déjà » une agglomération à qui elle était nécessaire, on » est amené à déterminer la fondation d'Alais à une » époque nécessairement antérieure. »

Epoque que nous pouvons fixer vers 500 *ou* 600, sans craindre d'être fort contredit.

Digitized by Google

.....

De 1500 à 1600, nous trouvons, à la Mairie, chez MM. les Notaires ou sur divers ouvrages, les formes orthographiques que nous appellerons « formes orthographiques de fantaisie » telles que : *Allès*, *Alez*, *Allez*, *Alletz*, *Allezs*, etc..., et la preuve que ce sont là des formes fantaisistes, c'est que sur un même registre, quelquefois sur un même acte, nous rencontrons des formes différentes.

Archives chez M. Quiminal, notaire.

Alez et *Allez*	1557.
Alez	1535.
Alles	1574.
Allez	1576.

Archives, Hôtel-de-Ville :

	Alez	1550.	
	Allez	1616.	
	et	*Allez*	de 1637
Et Alès	quelquefois	*Allès*	à 1639.
	rarement	*Ales*	

Monsieur Troulhias, notre cher et dévoué Président, nous a confié de vieux parchemins, actes notariés, où nous lisons :

Promesse d'augmentation de rente.

Alès 4 janvier 1694.

Contrôleur (1), signé : CAPLAN.

(1) Receveur d'Enregistrement de l'époque.

Digitized by Google

Immédiatement après :

Rémission de décret.

Alais, 23 octobre 1694.

Contrôleur, signé : AUDOYER.

Je vous engage, Messieurs, à retenir ce nom, car voilà, pour Alais, je crois, un des émissaires qui ont importé la fausse orthographe que nous déplorons.

Voici le fait précieux et indéniable que nous avons pu constater en l'étude de Me Reboul, notre aimable secrétaire :

QUITTANCE

24 janvier 1696.

l'acte du notaire porte plusieurs : *Allez*.

Signé : LARGUIER.

Le contrôle de ce *même acte*, porte *Alais*.

Signé : AUDOYER.

De plus une vacance probable de ce Monsieur Audoyer nous fait assister à l'acte suivant :

MARIAGE

29 janvier 1696 (5 jours après le précédent)

notaire, signé : LARGUIER, porte : *Allez*.

Contrôle, commis, signé : BLANC, porte également *Allez*.

Aussitôt que M. Audoyer revient, nous voyons à nouveau l'*Alais* colporté revenir sur le tapis notarial !

Digitized by Google

Plus de doute, si M. Audoyer n'a pas été l'unique et réel importateur de la dénaturation orthographique, nous avons au moins la conviction qu'il a été un de ceux qui ont préconisé ici cette terminaison *ais* dépaysée en nos Cévennes Celtiques.

Le petit incident signalé à sa valeur, et il nous semble assister au petit colloque qui a dû avoir lieu, à l'époque, entre ce bon notaire, ce « raciné » M. Larguier, qui écrivait l'*Allez* de ses pères et Monsieur Audoyer, le contrôleur, qui avait pourtant un nom méridional, mais qui devait, comme fonctionnaire, avoir pris *le grand air à la mode* et trouver beau le geste qui traçait l'*Alais* officiel.

Les registres des délibérations à la Mairie, grâce à l'autorisation bienveillante de Monsieur le Maire et à la complaisance du personnel tout entier, nous ont parfaitement confirmé qu'il y eut un changement orthographique, des mots *Allez* et *Allès* dans les services consulaires en 1694 (1).

Les documents qui vont suivre, allègent un peu la responsabilité personnelle de M. Audoyer!

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSULAIRES

Jeudi 11 avril 1694

Président, de Mandajors; conseiller du Roy et maire perpétuel *d'Allès*.

L'acte immédiatement après :

2 mai 1694

Bail pour lever la taille, porte les mots : *Alais* et *Allais*, par M. le Greffier : CONSTANT.

Et *Allès*, par M. le Greffier : Jean CABANNE.

(1) Date qui correspond parfaitement au changement signalé sur les parchemins de M. Treulhias.

Digitized by Google

Les actes qui suivent utilisent bien quelquefois les formes *Allez* et *Allès* pendant quelque temps même, mais l'*Alais* officiel prime de plus en plus jusqu'au commencement du XVIII^e^ siècle, où cette forme devient unique.

Comme formes fantaisistes nous avons encore trouvé, grâce à la complaisance de M. Balme, architecte, un plan des fortifications de la ville :

Alez en 1660.

Un autre plan, superbe dessin à la gouache, signé A. Maupin et fait dans les ateliers de M. Melchior Tournier, graveur-imprimeur du Roy; Le plan n'est pas daté mais comme il s'agit de vieilles et nouvelles fortifications, il est postérieur à 1629 date du siège :

Orthographe : *Alezs*

Aux archives de la Mairie (petit pli ficelé). Extrait du registre de la Cour des Comptes et Finances, Montpellier.

Allaix 1717.

Nous devons à M. Lapierre, archiviste honoraire de la ville de Toulouse :

Registre des Edits Royaux (archives du Parlement). Lettres patentes de 1699, érigeant un séminaire à *Allais*. Reg. 28, f° 173.

Histoire du Languedoc (Volume des Preuves).

Lettre de La Force à Richelieu (investissement de de Lunel et Alais).

N° 553 *Alays*, 1632, 12 septembre.

Digitized by Google

Pourtant, en 1611, nous trouvons l'*Alès* rationnel. Plan du château des seigneurs, dossier des RR. PP. Capucins contre le baron *d'Alès*. (Recherches historiques).

De 1400 à 1600, il y a eu place pour l'orthographe fantaisiste, il est vrai, mais une fantaisie précisant, accentuant cette terminaison sifflante sur laquelle nous reviendrons en conclusion.

Résumons : de 600 à 1400 : 8 siècles probables, *d'Alest*, *Alesti*, *Alesto* et *Alès ;* de 1400 à 1600 : 2 *siècles*, *Alez*, *Allez*, *Allès et Alezs*. Au total *dix siècles* où l'euphonie *Alès* a su exister sans défaillance.

.....

Avec intention nous avons gardé pour cette place quelques formes *Alais*, *antérieures à celles de* 1694 et vous faire observer, Messieurs, que les documents que nous allons parcourir sont plus officiels et émanent du Roy ou de son entourage, cette forme *Alais* les trois quart du temps n'a point été tracée *ici* et moins encore par des mains *Alestiennes* ou *Alésiennes*.

La première forme orthographique *Alais* que nous trouvons, guidés par notre aimable bibliothécaire, M. Chabrier, c'est sur une lettre du Roy Louis XIII au parlement de Paris, n° 527, Histoire du Languedoc.

Alais 1629, 29 juin.

Par contre nous notons :

N° 522. — Lettre d'un agent secret au duc de Rohan sur l'état des places fortes du Languedoc.

Alès 1629, mai.

Digitized by Google

N° 539. — Lettre d'Hemery à Richelieu, rébellion de Montmorency.

Allès 1632, 3 août.

Le n° 540, nous met encore sous les yeux : Montmorancy aux magistrats du Gévaudan.

Alais 1632.

N° 549. — D'Hemery à Richelieu.

Alès 1632, 8 septembre.

N° 550. — Du même au même (reddition d'Alais).

Alais 1632, 9 septembre.

Il est à remarquer que le même auteur d'Hemery, à un jour d'intervalle, écrivit les deux orthographes ci-dessus.

Ce que prouvent les Documents

Ce qui précède nous prouve :

1° Qu'officiellement l'on écrivait *Alais*, en haut lieu, au siège des Grands Pouvoirs, en 1629 et 1632 — pas couramment encore puisque les personnalités écrivaient parfois *Alès* et *Allès* ;

2° Que cette graphie, à l'occasion du siège et de la paix d'Alais, fut mise en faveur par les personnagés officiels ;

3° Que cette forme colportée par les fonctionnaires et l'imprimerie administrative se transforma, péniblement, un demi-siècle après, pour former les *Alais* de 1694 ;

Digitized by Google

4° Qu'il faut arriver au XVIII[e] siècle, hier, par conséquent, pour voir l'Alésien du terroir se résoudre enfin à accepter cette « taille » d'un nouveau genre.

En somme le décret *supposé dicté* de 1600 à 1629 a eu l'application réelle chez nous près de cent ans après.

Il paraît très vraisemblable que cet *ais* n'ait pas existé avant 1600, car, à ce moment là, les chartes, édits, ordonnances, etc... exclusivement écrits d'abord en latin et portant, nous l'avons vu, les formes : *Alestum*, *Alesti*, *Alesto*, étaient ensuite traduites en *dialecte du sol* afin de les faire *comprendre au peuple ;* or il est aisé d'admettre qu'on n'a jamais pensé à *inventer l'ais* actuel qui, en somme, a été un effort *intellectuel* d'un milieu savant (?).

Ceci explique que nous n'ayons trouvé la forme *Alais* qu'au XVII[e] siècle (1).

Mais comme l'absolu est difficilement acceptable en ce monde, nous ne serions que mi-surpris si un jour on nous signalait un *Alais* isolé, antérieur de quelques années, tellement l'indécision orthographique était grande anciennement (2).

Cette légère réserve ne peut rien changer à la logique du but poursuivi et ne peut que faiblement entamer l'énorme base constituée par les onze siècles où l'on écrivit *Alest*.

---

(1) Il est à remarquer aussi que nous n'avons eu à notre disposition que les archives, et quelles archives ! Comme le dit fort judicieusement M. Meyer Paul dans une lettre récente : *C'est par l'imprimerie que cette forme* ais *s'est aussi propagée ; il faudrait chercher dans les imprimés ou les cartes gravées à l'époque...* mais où ?

(2) Ceci est tellement vrai que nous avons trouvé nous-mêmes, dans une bibliothèque amie, l'ouvrage suivant, qui nous a mis sous les yeux une pièce privée intéressante : Couvent des Dominicains de Génolhac, par l'abbé Nicolas, curé doyen de Genolhac 1890.

Pièces justificatives, appendice n° 17 : *Allais* en 1605.

Digitized by Google

Alès et ses Etymologies

Si nous consultons le programme du Congrès des Sociétés Savantes à la Sorbonne, en 1906, nous voyons qu'en fait de nom de lieux il est recommandé : Section de Géographie, historique et descriptive, paragraphe 6.

« De s'attacher à la reconstitution *des formes* » plutôt qu'à la recherche des étymologies ».

Ceci, sans doute, parce qu'il est toujours difficile de se reconnaître en étymologie et qu'il est plus aisé de suivre un signe ou plusieurs signes réunis faisant image, une structure graphique, en un mot. En ce qui nous concerne il est plus facile de suivre A-l-e-s-t pendant des siècles que d'expliquer l'étymologie du mot.

Nous suivons donc un programme parfaitement admis.

Pour *Alès* la question étymologique n'a jamais été positivement résolue et il ne nous est pas permis d'essayer de la résoudre.

Néanmoins nous citerons succintement ici quelques étymologies connues (1). Ceci pour dissiper certaines erreurs ancrées, notamment celle qui consiste à faire croire qu'Alès doit son nom à la forme de la ville, en aile d'oiseau (Ales, Ailes). Il est à croire que la ville, qui a mis des siècles à s'étendre, avait son nom avant qu'elle eût sa forme en aile.

---

(1) Recherches Historiques.

Digitized by Google

Certains croient aussi que le fait précédent se trouve confirmé par les armoiries de la ville : demi-vol d'argent sur champ de gueules ; qu'il faut traduire : aile blanche sur fond rouge (ordonnances du Roy Louis XIV, 1697). Cette armoirie a pu être tirée *d'Ales*, *Aile*, à la rigueur, mais non *Ales* tiré de l'armoirie.

D'autres enfin prétendent que ce nom *Ales* est venu *d'aile*, *oiseau*, en souvenir des nombreux gibiers que les seigneurs avaient l'habitude de clouer devant leur porte au retour de la chasse. Or il est à croire que les seigneurs d'Alais n'étaient pas seuls à faire une telle exposition.

L'on cite Adelaïde (Adelaïs) de la Alaïse, Alais) de Mandagoût, épouse de Bernard d'Anduze, or la maison d'Anduze est entrée dans la seigneurie d'Alès, un siècle après ce mariage.

Certains prétendent aussi que le nom *d'Alest* est venu de ce que le château comtal d'Alès était situé *à l'est* de celui d'Anduze. Nous n'insistons pas sur cette fantaisie, un jeu de mot, qui nous rappelle trop le temps où Alès était petite ville près d'Anduze !

L'on ne peut guère admettre que le nom vulgaire *Allès*, *Allez*, *Alest*, puisse dériver du latin et c'est plutôt les tabellions du Moyen Age qui ont latinisé le mot en faisant *Alestum*.

Monsieur Louis de Mandajors, on le sait, voulut faire descendre le nom *Alais* de *l'Alésia* des « Commentaires de César » ; or, Sidoine APPOLINAIRE qui décrivit merveilleusement les bords du Gardon (le vieux Vardo) en 468, aurait parlé de notre ville si elle eût existé, si faible eût été son importance.

D'autre part, et en opposition sur certains points à la précédente, une *Alésia* plus acceptable mais

Digitized by Google

combien problématique, nous est citée dans une œuvre récente de belle structure : « Quelques pages à ajouter à l'Histoire d'Alais » du Frère S..., où nous voyons *Alésia* exister avant *Alestum*.

L'on cite avec une certaine analogie l'étymologie tirée de la topographie même *d'Alez*, *al* hauteur *ez* ou *ès* finale appropriée à la langue celtique, voudrait dire pays de montagne, région élevée. Il paraîtrait même que la région serait apppelée *Allès* ou *Allez* et que le nom se serait ensuite transmis à la bourgade.

Une autre théorie fait dériver le mot *Alest* d'un mot Phénicien qui signifiait : Industrie (1).

Veuillez me pardonner, Messieurs, ces citations que vous connaissiez déjà. mais il est bon, puisque nous revoyons notre vieil *Alès*, que nous l'ayons sous les yeux et sous toutes ses formes afin que nous puissions le faire connaître, au-dehors de la Société, à ceux qui peuvent encore l'ignorer.

Il est important de remarquer, en outre, que ces étymologies, en général, quoique peu confirmées, viennent souligner l'*Alès* rationnel.

Avant de conclure, qu'il me soit permis d'ouvrir une parenthèse sur la prononciation méridionale comparée à la prononciation de la langue d'oïl.

Essai de prononciations comparées

DE LA LANGUE D'OC ET DE LA LANGUE D'OÏL

Ce qui va suivre sera certainement à cent coudées au-dessous du beau titre que voici et nous nous rendons compte qu'une telle question mériterait un

(1) Tableau du vieux Alès, salle du Conseil, Hôtel-de-Ville.

Digitized by Google

auteur plus autorisé; aussi ne ferons-nous qu'effleurer ce sujet délicat en citant simplement ce qui semble se rapporter au but de notre faible étude.

C'est donc, Messieurs, un avis personnel dépourvu de toute prétention que je vais exposer.

Les lettres d'un mot sont-elles faites pour être toutes prononcées, ou doit-on en éliminer certaines au profit d'une langue classique officielle?

Doit-on sacrifier le sens du mot lui-même, comme nous essayerons de le montrer tout à l'heure, pour servir un langage bien porté, académique?

Le simple bon sens semble combattre cette pratique et je n'ose trop insister en vous disant, Messieurs, que ce combat est en faveur de l'idiome méridional; ceci dit sans vouloir, le moins du monde, froisser ceux qui vivent sous l'empire du *Français* qui s'envola jadis du château de Versailles.

La langue d'Outre-Rhin nous donne une leçon à ce sujet et personne n'ignore que pour bien lire et bien parler l'Allemand il s'agit de prononcer distinctement toutes les lettres d'un mot jusqu'à la dernière.

Le latin est aussi dans ce cas.

L'*assenn* qu'on nous reproche, gentiment toutefois, et qui n'est que le résultat d'un excès de prononciation, est-il plus condamnable que l'euphonie parfois dure, parfois agréable, que nous nous plaisons à constater chez le Lyonnais ou le Parisien?

Je ne le pense pas. Si, d'une part, le Nord affirme une académie, une diplomatie, oserai-je dire, dans son langage, il faut rendre raison au Midi, dont l'idiome, non moins correct, se plaît à marteler avec soin toutes les syllabes, en les exagérant quelquefois, c'est entendu.

Digitized by Google

Ces deux parlers diffèrent entre eux surtout par le déplacement de l'accent tonique et de l'accent prosodique, c'est ainsi que l'on dit à Paris : « Nous allons au *théâââtr* », tandis qu'à *Alès* — quand on y va — l'on dit : « Nous allons au *thé â trree* ».

Cette façon de doubler les consonnes et allonger la finale, cette façon de *chanter sa langue* outre qu'elle n'est pas plus désagréable à l'ouïe, a pour effet de reproduire toutes les modulations indiquées par la graphie, ce qui, au point de vue purement pratique, doit donner un résultat satisfaisant.

Voyez plutôt :

Dans le Midi, nous disons : M. *Pagès*, en accusant la terminaison *ess*, et M. *Paget*, en accentuant le *ett*, lorsqu'à Paris ou à Lyon l'on appellera ces deux Messieurs, différents pourtant, du même nom de *Pââgé*.

Les erreurs qui pullulent à l'état civil ne s'expliquent pas autrement.

Dans ce même ordre d'idées, qu'il nous soit permis d'espérer que si un jour nous nous trouvons en gare de Paris au moment de regagner la capitale cévenole, nous n'ayons pas à assister au dialogue suivant, vécu par votre serviteur :

— Un billet pour Alès !

— Aless? Aless?

— Oui, Monsieur, Alès, Gard !

— Ah! vous voulez dire *Alai?* tandis qu'un petit sourire accompagne cette rectification.

Je me rappelle très bien n'avoir soufflé mot; il en serait, sans doute, autrement aujourd'hui.

En conséquence, nous revenons à ce vieil axiome écrit à la tête de nos anciennes grammaires françaises :

Les lettres sont faites pour être prononcées.

Digitized by Google

Conclusion

Les vieilles formes orthographiques de notre cité : *Alest*, *Allès*, *Alez*, *Alès*, qui ont vécu plus de dix siècles, donnaient à la prononciation une euphonie agréable, favorite à notre idiome, une finale sifflante, puisqu'on écrivit quelquefois *Alletz*, qui était, soit dit vulgairement, comme une *marque de fabrique*, une naissance, une filiation, une origine, en un mot, qui doit être aimée de tout Cévenol qui a le culte de ses ancêtres.

Cet amour est tel, Messieurs, que malgré l'orthographe, imposé au XVIII[e] siècle, l'*Alais* actuel, que l'on doit prononcer *Alai*, comme dans *Aubais* et *Calais*, se prononce, quand même *Aless* dans le Midi de la France.

La consonnance, qui représente parfaitement ici la voix du peuple, a remporté victoire sur l'orthographe officielle.

Pourquoi persister, sans raison donnée, dans une orthographe qui est l'antipode de l'origine du pays auquel elle est appliquée ?

Pourquoi garder une forme orthographique dont la prononciation littérale n'a jamais été acceptée ?

Oserait-on insinuer que cette non-acceptation constitue une faute de prononciation qui nous serait imputable ?

Il nous semble superflu d'insister sur ce sujet après un étalage aussi surabondant de nos origines.

La confusion avec d'autres villes est une raison bien médiocre, nous dit M. Henry Martin, de la Bibliothèque de l'Arsenal, et l'on ne confondra pas

Digitized by Google

plus *Alès* avec *Alet* (Aude) qu'on ne confond actuellement ce dernier avec l'*Alai* officiel, pas plus qu'on ne confond :

Alles (Dordogne), Alex (Haute-Savoie), Allex (Drôme) et Alaisse (Doubs).

Ce sont là, du reste, des localités de minime importance et de *départements différents.*

Nous insistons sur cette dernière particularité et admettons que les raisons, quoique faibles, étaient toutes autres lorsqu'il y avait un *Allès-et-Caseneuve*, un *Allez* et un *Alet* dans la même province du Languedoc.

Les inconvénients résultant du changement futur nous apparaissent bien anodins et réduits à de simples petits ennuis matériels.

Les timbres dateurs postaux ou les timbres des particuliers seront remplacés avec une bien minime dépense si l'on ne veut pousser le raffinement jusqu'à attendre leur usure.

Notre gare, qui depuis longtemps nous laisse espérer de grandes transformations, considérera comme un rien de faire peindre ses pancartes en faisant reparaître l'*Alès* cher à de bons clients ! Les billets seront transformés au prochain renouvellement, quand aux horaires, changés à chaque saison, une simple recommandation aux typographes suffira.

Les imprimés du commerce en général garderont Alais jusqu'à leur épuisement et seront rectifiés à leur prochain tirage.

Les dictionnaires, recueils et en général toutes les œuvres typographiques et lithographiques porteront la trace de la faute jadis commise à moins qu'une nouvelle édition ou une addition rectificative ne vienne affirmer la forme rationnelle.

Digitized by Google

La correction des cartes et des documents scolaires pourrait être laissée aux bons soins du professeur.

En somme il n'y a de raison sérieuse qu'une *anomalie* consacrée pendant deux siècles. Or, cet empiètement *illégal* de *l'a-i-s* n'a même été que partiel, puisqu'il n'a jamais existé qu'en graphie obligée et non en consonnance admise.

Nous plaignons ce pauvre hère qui, quoique d'origine savante, n'a que de faibles droits à la vie et considérons la différence en faveur de *l'Alès* vulgaire.

Ces considérations nous soulignent de façon précise les éternelles oppositions de la langue d'oïl et de la langue d'oc.

Au fond chacun de ces parlers ont leur raison d'être dans leur sphère respective mais il est imprudent d'essayer des conquêtes.

Ais serait à sa place dans les contrées du Nord de même qu'il serait profondément ridicule qu'un conquérant méridional voulût un jour baptiser Lyon du nom de *Lionnetz !*

Nous osons pouvoir prouver que *Alès* est rationnel et que *Alais* est une faute d'orthographe, or, il est toujours temps, il est même un devoir, *de prôner les manifestations rationnelles et d'essayer de corriger les fautes grossières.*

L'on nous opposera, avec une certaine facilité, qu'il y a des réformes plus utiles qui attendent leur réalisation, c'est possible, mais cela prouve-t-il plus de logique en général ?

Nous nous plaçons ici au point de vue ancestral et littéraire, nous faisons appel aux Alésiens de cœur, nous agissons sans colère, sans parti-pris, sans prétention, nous nous plaçons sous l'égide de

Digitized by Google

a Société Scientifique qui semble autorisée à signaler une faute d'orthographe qui atteint la proportion d'un barbarisme.

.....

Comme nous l'indique l'autorité des maîtres cités, nous nous groupons autour de notre *Alest* comme autour d'un drapeau dix fois centenaire, nous ne songeons pas à faire revivre le *t* évanoui dans la nuit des temps et remplacé au XVI[e] siècle par l'accent grave, mais nous voulons conserver ce qui reste de l'héritage de nos pères ; nous voulons une forme orthographique qui, prononcée en bon français de nos jours, sache rappeler la consonnance originelle.

A ce double point de vue *l'A-l-è-s* que nous préconisons nous paraît rationnel, tout comme *Uzès*, une voisine, qui a su garder intact l'apanage sacré de ses aïeux.

Souhaitons tous qu'il nous soit bientôt permis de tracer officiellement *l'Alès* qui naquit dans nos cœurs, cet *Alès* que nos lèvres ne peuvent cesser de prononcer en vertu de l'attraction toute naturelle de l'atavisme vainqueur.

Veuillez bien excuser, Messieurs, une communication aussi longue, et vous suis très reconnaissant d'une attention dont j'ai fait abus.

ERNEST JOUTARD.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

de la Société Scientifique et Littéraire du premier Semestre 1906

Séance du 25 Janvier 1906.

Présents : MM. Delmas, président; Haon, Sauvage, Carli, Joutard, Martel, Freychet, Reboul, Félix Martel, ingénieur.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Président souhaite la bienvenue à M. Paul Félix, qui assiste à la réunion pour la première fois.

Il donne ensuite lecture d'une lettre du Ministre de l'Instruction Publique en date du 23 décembre 1905, rappelant que le 44e Congrès des sociétés savantes s'ouvrira à la Sorbonne le 17 avril prochain, à 2 heures précises, et que les travaux se poursuivront, durant les journées du mercredi 18, jeudi 19 et vendredi 20 avril.

La liste des délégués de la Société qui ont l'intention de se rendre à Paris doit être envoyée au Ministère avant le 15 mars, dernier délai.

Digitized by Google

Lecture est également donnée d'une lettre de M. le Commandant Emmanuel Martin, qui remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre comme membre honoraire.

2° D'une lettre de M. Chabal, de Valleraugues, qui donne sa démission de membre non résidant, exprimant le regret de se séparer d'une Compagnie dont il faisait partie depuis longtemps.

Acte est donné de cette démission.

M. Bastide, percepteur à Thiers, est présenté comme membre non résidant, par M. Delmas et M. Reboul.

Conformément au règlement il sera statué sur son élection à la prochaine séance.

M. Ulysse Dumas, de Baron, membre non résidant, fait hommage à la Société de six brochures dont il est l'auteur.

Elles ont pour titres :

1° *La Grotte de la Baume-Longue*, commune de Dions (Gard).

2° *La station des châtaigniers*, Baron (Gard);

3° *Note sur la Grotte de l'Erc-Quissé*, commune de Sainte-Anastasie;

4° *La Grotte Nicolas*, Sainte-Anastasie (Gard) ;

5° *La Grotte de Meyrannes* (Gard);

6° *Dalles funéraires avec cupules*, trouvées près de Collorgues (Gard).

M. Joutard, membre non-résidant est nommé membre résidant.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du Bureau.

Le Président invite les membres présents à procéder au remplacement de M. Troulhias, vice-président qui passe président de droit, et de M. Reboul, secrétaire-adjoint qui passe également secrétaire de droit.

Digitized by Google

A la suite du vote, M. G. Haon est nommé vice-président et M. Joutard, secrétaire-adjoint.

MM. Martel-Favand, trésorier, et M. Carli, bibliothécaire sont maintenus dans leurs fonctions.

En conséquence le Bureau pour l'année 1906 se trouve composé de la manière suivante :

Président, M. Numa Troulhias ; Vice-Président, M. Gabriel Haon ; Secrétaire-général, M. Henri Sauvage ; Secrétaire des Séances, M. J. Reboul ; Secrétaire-adjoint, M. Joutard ; Trésorier, M. Louis Martel-Favand ; Bibliothécaire archiviste, M. E. Carli.

A la prochaine séance, il sera procédé à l'installation du Bureau.

Le Président : G. DELMAS.

Le Secrétaire : L. SAUVAGE.

Séance du 7 mars 1906.

Présents : MM. Delmas, président sortant, Troulhias, Haon, Sauvage, Carli, Joutard, Félix, Martel, Boisson.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'allocution de M. Delmas président-sortant et

Digitized by Google

celle de M. Troulhias, président, obtiennent de légitimes et unanimes applaudissements.

Elles seront insérées dans le *Bulletin.*

Le nouveau Bureau est installé et la séance est levée.

Le Président : TROULHIAS. *Le Secrétaire :* H. SAUVAGE.

Séance 21 mars 1906.

Présents : MM. Troulhias, président, Haon, Sauvage, Reboul, Martel, Carli, Freychet, Martel, Galhac, Boisson, Félix.

Cette séance devait être consacrée à la communication de M. Joutard, sur Alès.

A raison du décès de M. Duffès, membre honoraire, la séance est levée en signe de deuil et renvoyée au 11 avril 1906.

Le Président : N. TROULHIAS. *Le Secrétaire :* H. SAUVAGE.

Digitized by Google

Séance 11 avril 1906.

M. Troulhias, président, occupe la présidence de cette séance, à laquelle assistent MM. Brunel, Carli, Colomb, Delmas. Freychet, Haon, Joutard, Le Go, sous-préfet, Peyre et Rocher.

M. Joutard a la parole pour sa communication sur « les Origines et les variations orthographiques du nom d'Alais ». Avec un soin scrupuleux, et un esprit de méthode auquel chacun s'est plu à rendre hommage, M. Joutard a recherché dans un certain nombre de pièces authentiques datant de diverses époques, les différences d'orthographe du nom de notre cité. De plus, l'auteur de ce très intéressant mémoire a recueilli, sur le sujet exposé, l'opinion d'un certain nombre d'hommes éminents dont les travaux font autorité dans le domaine étymologique ou archéologique. La conclusion de M. Joutard tendant au retour de l'orthographe Alès a été unanimement acceptée.

M. Colomb s'est demandé si la Société ne devrait pas, comme suite logique à la communication de M. Joutard, émettre un vœu dans le sens de sa conclusion, et l'adresser aux pouvoirs publics. M. le Président ne partage pas cette manière de voir, estimant que la Société doit demeurer dans le domaine des études et des recherches.

A propos d'un sujet d'études analogue, M. Le Go rappelle les importants travaux de M. Bardon. M. Le Go estime que la ville d'Alais acquitterait une dette de reconnaissance en donnant à l'une de ses rues le nom de Bardon. M. le Président rappelle que déjà la Société a émis un vœu, adressé au conseil municipal pour que le nom des auteurs des

Digitized by Google

« Recherches historiques de la ville d'Alais » soient donnés à certaines rues de la ville. Comme ce vœu n'a pas reçu encore de sanction, M. le Président est d'avis qu'il ne convient pas d'en renouveler de semblable, du moins pour le moment.

Divers membres de la Société ayant échangé des vues au sujet de la prochaine excursion, il est décidé que cette question sera portée à l'ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est levée.

Le Président : N. TROULHIAS.

Le Secrétaire : H. SAUVAGE.

Séance du 17 mai 1906

Présents : MM. Haon, vice-président, Félix, Sauvage, Carli, Reboul, Martel, Freychet, Colomb, Cambon, Cᵗ Esmenjaud.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Haon, qui occupe le fauteuil de la présidence en l'absence de M. Troulhias indique que la séance a pour objet l'organisation de l'excursion annuelle.

M. Esmenjaud, propose une visite à l'exposition coloniale de Marseille les 3 et 4 juin 1906.

Adopté à l'unanimité.

Digitized by Google

Une note indiquant l'heure du départ sera communiquée à la presse par les soins de MM. Haon et Joutard.

MM. Joutard et Sauvage recevront les adhésions jusqu'au 28 mai.

Le Président : N. TROULHIAS.

Le Secrétaire : H. SAUVAGE.

Séance du 24 mai 1906.

Présents : MM. Troulhias, président, Haon, Sauvage, Joutard, Esmenjaud, Delmas, Colomb, Freychet, Martel, Reboul.

M. le Président, après lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance, indique que la réunion a pour objet l'organisation de l'excursion annuelle de la Société.

Sur la proposition de M. le Commandant Esmenjaud, les membres présents décident à l'unanimité de visiter l'exposition coloniale de Marseille. Le départ aura lieu le samedi 2 juin à 1 heure de l'après-midi.

MM. Joutard et Sauvage sont chargés de l'organisation.

Digitized by Google

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Le Président : N. TROULHIAS. *Le Secrétaire :* H. SAUVAGE.

Séance du 20 septembre 1906.

Présents : MM. Troulhias, président, Haon, Joutard, Carli, Galhac, Freschet, Fesquet, Colomb, Delmas, Martel, Sauvage, Félix, Boisson, Reboul.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Pattus, vétérinaire, priant la Société d'accepter sa démission de membre résidant. M. Joutard est chargé d'insister auprès de M. Pattus pour le faire revenir sur sa décision.

M. le Président donne ensuite lecture d'une lettre de M. Martin, notaire, à Valliguières, lui annonçant que M. Louis Rivière, juge suppléant à Uzès, a laissé des dispositions testamentaires en faveur de la Société.

Ces dispositions sont ainsi conçues :

« Je donne et lègue à l'Hospice d'Alais la maison sous la réserve de l'usufruit de ma femme. L'Hospice percevra tous les loyers à l'exception de celui de la Société Scientifique et Littéraire, à qui je lègue ma bibliothèque... »

Digitized by Google

La Société, à l'unanimité des membres présents décide d'accepter ces libéralités. En conséquence une copie de la présente délibération sera transmise à la Préfecture en vue d'obtenir l'autorisation du Gouvernement.

Pour perpétuer le souvenir du généreux donateur, une notice sera insérée dans le *Bulletin* et une plaque portant les mots Bibliothèque Rivière-Labbé, sera placée sur la bibliothèque léguée.

Un extrait du présent procès-verbal sera adressé à Madame Rivière.

M. le Président est, en outre, chargé de lui transmettre au nom de tous les membres de la Société l'expression émue et respectueuse de leurs sentiments de vive condoléance et de profonde gratitude envers la mémoire de leur regretté collègue.

La séance est levée.

Le Président : N. TROULHIAS. — *Le Secrétaire :* H. SAUVAGE.

Séance du 22 novembre 1906.

Présents : MM. Troulhias, président, Haon, vice-président, Sauvage, secrétaire-général, Carli, archiviste, Alizon, Blavet, Colomb, Martel, ingénieur, et Joutard, secrétaire-adjoint.

Digitized by Google

M. le Président après lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance adresse un respectueux salut à la mémoire du regretté confrère, M. Léon Peyre, ingénieur des Mines, Chevalier de la Légion d'honneur, en ces termes :

« Messieurs, en ouvrant cette séance, j'ai « l'honneur d'adresser au nom de notre Compagnie « toute entière un respectueux salut, un souvenir « ému, à la mémoire de l'homme de bien, du cher « et très distingué confrère que fut M. Léon Peyre, « ingénieur des Mines, chevalier de la Légion « d'honneur.

« Que sa famille veuille bien recevoir l'expres- « sion des vifs regrets et condoléances de la Société « Scientifique et Littéraire d'Alais. »

M. Devèze, notaire, est élu membre résidant.

M. Dadre Ernest, présenté par MM. Colomb et Blavet, est admis comme membre résidant.

M. Crochet industriel est présenté comme membre résident par MM. Colomb et Sauvage.

M. Pattus, vétérinaire qui avait donné sa démission, accepte, après les démarches de M. Joutard, à faire partie de la Société comme membre non-résidant.

La séance est levée à 10 heures.

Le Président, N. TROULHIAS.

Le Secrétaire-adjoint, E. JOUTARD.

Digitized by Google

SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 Décembre 1906

RÉSUMÉ DU LIVRE DE CAISSE

RECETTES

1° Solde en caisse au 31 décembre 1905....	1.358 75
2° Cotisation de 29 membres résidants....	580 —
3° Cotisation de 46 membres non résidants.	460 —
4° Intérêt des sommes déposées au Crédit Lyonnais	2 20
5° Intérêt du livret de la Caisse d'Epargne.	78 40
TOTAL.....	2.479 35

DÉPENSES

1° Impositions.....	63 55	681 05
2° Loyer.....	300 —	
3° Impression du *Bulletin*.....	198 80	
4° Eclairage.....	16 25	
5° Médailles	52 70	
6° Frais de recouvrement.....	16 90	
7° Frais de bureau.....	24 50	
8° Divers	8 35	

BALANCE

A la Caisse d'Epargne.....	911 92	1.798 30
Espèces.....	886 38	
TOTAL ÉGAL.....		2.479 35

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Bureau de la Société pour 1906	3
Liste des Membres honoraires	4
Liste des Membres titulaires	6
Liste des Membres associés	9
Liste des Membres fondateurs décédés	12
Liste des Présidents et Vice-Présidents de la Société	13
Liste des Sociétés correspondantes	15
Lauréats du Lycée J.-B. Dumas	21
Lauréats du Collège de Jeunes filles	22
Lauréats de l'Ecole primaire Supérieure	22
Allocution de M. Gabriel DELMAS	23
Allocution de M. Numa TROULHIAS	29
Sépulture du XVI^me^ Siècle (trouvée dans les environs d'Alais) par M. Numa TROULHIAS (avec planche phototypique)	31
Eugène Duffès, discours prononcé sur sa tombe, par M. Emile PIN	35

Digitized by Google

Pages

Origines et variations orthographiques du mot Alais, par M. Ernest JOUTARD..... 39

Extraits des procès-verbaux de la Société de l'année 1906..... 77

Situation financière au 31 décembre 1906..... 87

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google